

# Un vibrant hommage à mère Teresa

*La biographie illustrée Mère Teresa, foi et compassion résume bien le vaste océan de charité créé par la célèbre religieuse*



Joël Goulet



«À ses yeux, celui ou celle qui, au sens strict, reçoit, est aussi celui ou celle qui donne, et qui donne le plus.» (Le président du comité norvégien Nobel, 1979.)

«**L**e message était tout à fait clair. C'était un ordre. Je devais quitter le couvent. Je sentais que Dieu voulait quelque chose de plus de moi. Il voulait que je sois pauvre et que je L'aime sous l'apparence misérable du plus pauvre d'entre les pauvres.»

Mère Teresa, décédée hier à 87 ans, était un symbole vivant de miséricorde. Elle a passé sa vie à fonder des dispensaires, des léproseries, des foyers pour infirmes et des centres pour enfants abandonnés.

Sa frêle silhouette figure parmi les cinq plus reconnues de la planète. Des sondages révèlent qu'elle se classe au premier rang des personnalités qui ont le plus marqué le XX<sup>e</sup> siècle. Ses bulletins de santé ont fait la manchette des journaux partout dans le monde. Mais que sait-on vraiment de mère Teresa ?

L'auteur de *Mère Teresa, foi et compassion*, Navin Chawla, haut fonctionnaire dans les services administratifs de l'Inde, rend dans son livre un vibrant hommage à la religieuse que plusieurs considéraient comme la plus célèbre catholique du monde. La biographie — ou l'hagiographie — de Chawla, qui contient près d'une centaine de clichés du réputé photographe indien Raghu Rai, décrit la foi et l'oeuvre d'une femme qui s'est entièrement consacrée au service des plus démunis.

Agnes Gonxha Bojaxhiu — connue mondialement sous le nom de mère Teresa — est née le 26 août 1910 à Skopje, aujourd'hui la capitale de la Macédoine. Cadette d'une famille d'ascendance albanaise de trois enfants, elle était à peine âgée de 12 ans lorsqu'elle a dit pour la première fois à sa mère qu'elle désirait devenir religieuse.

Après six ans de prière, elle quitta la sécurité du foyer familial pour aller rejoindre les rangs des religieuses de l'Ordre de Notre-Dame-de-Lorette à Dublin, en Irlande. Quelques semaines plus tard, on l'envoya en Inde pour terminer son noviciat au pied des montagnes du Darjeeling, dans le Bengale. Le 24 mars 1931, soeur Agnes prononça ses vœux définitifs de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

Durant son noviciat, elle fut profondément touchée par la vie de sainte Thérèse de Lisieux, qui avait prié avec une grande ferveur pour les missionnaires. Elle devait retenir le nom de la célèbre contemplative française lorsque vint le temps de choisir une nouvelle identité au moment de ses vœux perpétuels.

## «L'Appel de Dieu»

Le 10 septembre 1946, après presque 20 années passées dans le cloître, mère Teresa quitta Calcutta pour Darjeeling, où avait lieu sa retraite annuelle. Dans un compartiment de train de troisième classe, elle entendit « l'Appel de Dieu » qui lui ordonna de quitter Notre-Dame-de-Lorette pour aller aider les pauvres dans les rues et les taudis.

Après de longues démarches auprès des autorités religieuses, mère Teresa demanda d'être libérée de la congrégation de Notre-Dame-de-Lorette. L'autorisation du Vatican lui fut accordée en février 1948. Le décret s'accompagnait toutefois d'une période d'évaluation d'un an par l'archevêque de Calcutta.

Ponctuée d'épreuves, sa première année dans les bidonvilles a été



Mère Teresa en prières

«Je n'ai jamais refusé un enfant. Jamais. Pas un seul.» Mère Teresa à Navin Chawla.



Mère Teresa, lors d'une conversation avec Navin Chawla, à New Delhi, le 25 mars 1996.

## La mort

*Pourquoi avons-nous peur de la mort ? lui demandai-je un jour. Il n'y a pas de raison à cela, me répondit-elle. Dieu nous a donné la vie et quand nous mourons, nous retournons auprès de Lui. Nous venons de Lui et retournons vers Lui. Le sens de nos vies est de faire tout ce que nous pouvons pour la gloire de Dieu et le bonheur de tous les peuples.*

*Des milliers de personnes sont mortes avec nous, et je peux seulement vous dire que pas une seule n'est morte dans la solitude ou la misère. Quelqu'un est avec elles, alors, quand elles meurent, elles meurent en paix.*

très difficile. La religieuse a tout de même réussi, à ouvrir deux écoles et un dispensaire. Puis ses anciennes élèves de l'école St. Mary's ont commencé à exprimer le souhait de faire partie de sa communauté.

Convaincu du bien-fondé de l'oeuvre de mère Teresa, le Vatican a accepté officiellement en 1950 une nouvelle congrégation au sein du diocèse de Calcutta: les Missionnaires de la charité.

Le nombre sans cesse grandissant de nouvelles postulantes a permis à mère Teresa d'ouvrir de plus en plus de foyers destinés aux

pauvres. Au cours des dix premières années, son oeuvre se limitait au diocèse de Calcutta mais en 1960, elle s'étendait dans une demi-douzaine de villes en Inde. Quarante-cinq ans plus tard, le deuxième pays le plus peuplé au monde comptait 189 centres des Missionnaires de la charité.

À l'extérieur de l'Inde, la popularité de mère Teresa a eu un impact direct sur l'afflux de dons charitables et par le fait même, sur la progression des missions internationales. On en retrouve aujourd'hui 517 dans 105 pays, aussi bien

au Bangladesh, en Éthiopie et aux Philippines qu'aux États-Unis, en Angleterre et en Italie.

## Mourir dans la dignité

Mère Teresa a toujours pensé qu'il était essentiel que les pauvres puissent mourir dans la dignité. Cette nécessité n'a jamais été aussi évidente à ses yeux que le matin — en 1952 — où elle a trébuché sur ce qu'elle croyait être un paquet de chiffons. Il s'agissait plutôt d'une femme gisant sur un trottoir de Calcutta, le visage à demi dévoré par les rats et les fourmis.

« C'est ce jour-là que j'ai décidé de trouver un lieu pour les mourants et de prendre moi-même soin d'eux », a d'ailleurs confié mère Teresa.

Avec une énergie contagieuse et une détermination peu commune, la religieuse réussit à obtenir une grande propriété dans le quartier populaire de Kalighat. Malgré le tumulte provoqué par des hindous orthodoxes en désaccord avec son projet, la maison devint rapidement un foyer pour les mourants.

Au fil des ans, la congrégation fonda d'autres mouiroirs, mais aussi des dispensaires, des écoles, des foyers pour enfants abandonnés et des léproseries.

Pour mère Teresa, le traitement de la lèpre a toujours constitué une priorité. Cette terrible maladie s'accompagnant d'une atroce difformité — il existe encore aujourd'hui 12 millions de lépreux en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud — est souvent synonyme d'humiliation et de rejet social pour les personnes qui en sont atteintes. Les unités mobiles pour le traitement de la lèpre exploitées par les Missionnaires de la charité sont d'une telle efficacité dans les rues de Calcutta qu'un hôpital spécialisé va jusqu'à fermer ses portes dans les années 50.

## Des prix prestigieux

En 1962, le pays d'adoption de mère Teresa, l'Inde, lui remet le premier d'une longue liste de prix prestigieux. La renommée de la religieuse a atteint son paroxysme en 1979 lorsque lui fut attribué le prix Nobel de la paix.

Mère Teresa a touché le monde entier en refusant que soit présenté le traditionnel banquet en son honneur, prétextant que la somme ainsi épargnée permettrait de nourrir des affamés. Ce geste a eu pour effet d'entraîner des dons dont la somme globale a représenté près de la moitié du prix remis par le comité Nobel.

Éprouvant des problèmes de santé, la religieuse a cessé de diriger l'ordre des Missionnaires de la charité en mars dernier. Sa succession est assurée par soeur Nirmala, 63 ans, qui dirigeait la branche contemplative de la congrégation.

## La biographie

Quoique peu volumineuse — le livre n'a que 175 pages —, la biographie *Mère Teresa, foi et compassion* résume bien le vaste océan de charité créé par la célèbre religieuse. Le travail de longue haleine effectué ces dernières années par l'auteur Navin Chawla se traduit souvent par des informations particulièrement précieuses.

La deuxième partie du livre renferme d'ailleurs de nombreux extraits de conversations avec mère Teresa. On y retrouve aussi des lettres qu'elle a fait parvenir à des correspondants, des témoignages de religieuses, de pauvres et de mourants ainsi que son discours d'acceptation du prix Nobel de la paix.

Il aurait été cependant intéressant que l'auteur s'attarde davantage sur les critiques qui ont visé cette femme de grande foi. Il effleure à peine son éternelle croisade contre l'avortement et ne parle pas de ceux qui affirment qu'elle ne déseste peut-être pas assez la pauvreté et la maladie. Sa déclaration de 1988 dans laquelle elle dit que la lèpre peut être perçue comme « un très beau don de Dieu si on en fait bon usage » a pourtant fait beaucoup de vagues.

Malgré cela, ce livre émouvant truffé d'anecdotes révélatrices d'une vie marquée par le dénuement le plus total aide à mieux connaître l'une des plus grandes personnalités du siècle qui s'achève.

Mère Teresa, foi et compassion. Navin Chawla. Éditions Dangles. 175 pages, 49,95 \$.

Autres informations en page B-6

**ÉPIC** qui fait du bien!

- 40 professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service
- Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé

Golf • Sauna • Bicyclette • Volley-ball • Musculation • Massothérapie  
 Danse aérobique • Clinique anti-tabac • Cours de réanimation  
 Cours de natation et aquaforme • Contrôle du poids et du cholestérol  
 Course et marche rapide sur piste surélevée... et bien plus

**Abonnez-vous!**

Le Centre Épic de l'Institut de Cardiologie de Montréal  
 5055, rue Saint-Zotique Est, Montréal (Québec) H1T 1N6  
 Visites guidées chaque semaine  
**374.1480**

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## Montréal: la désaffection méritée

C'est Jean Doré qui doit rire dans sa moustache. Il y a trois ans à peine, il représentait tout ce dont les Montréalais ne voulaient plus. Aujourd'hui, il fait figure de favori parmi tous les candidats hypothétiques à la mairie de Montréal!

Cette ironique revanche de l'histoire n'est que l'un des éléments du sondage dévastateur publié cette semaine. On y apprend aussi que les deux tiers des répondants souhaitent la démission du maire. Que si une élection avait lieu maintenant, les meilleurs scénarios lui réserveraient à peine plus du cinquième des votes. Et qu'à un an du prochain scrutin, les Montréalais voteraient pour à peu près n'importe qui, sauf leur maire actuel.

L'ampleur de cette vague d'antipathie est sans précédent. Même dans les moments où il cristallisait le mécontentement populaire à l'égard de sa gestion verbo-technocratique, Jean Doré n'avait jamais atteint un tel niveau d'impopularité. Même dans ses pires moments, le rejet n'a jamais été suffisamment fort pour que des sondages évoquent l'éventualité de sa démission...

Après trois ans de « bourquisme », le lien de confiance entre les Montréalais et leur maire est définitivement rompu. Ce n'est pas un phénomène fortuit. D'autres sondages, depuis un an, indiquent la même désaffection. Celle-ci n'est pas le fruit d'un acharnement médiatique ou de

quelque construction artificielle : c'est le résultat, pleinement mérité, de trois années d'incompétence.

Jusqu'à maintenant, M. Bourque niait les résultats des sondages, se rabattant sur quelque mythique homme ou femme de la rue qui lui vouerait toujours une adoration sans bornes. Pour la première fois cette semaine, il a reconnu que sa popularité en avait pris un coup. Cet éclair de lucidité pourrait indiquer qu'il a aussi compris les raisons du reflet défavorable que lui renvoie le miroir des sondages. Hélas ! si l'on se fie à ses récentes déclarations, ce n'est pas le cas.

Plusieurs changements ont été entrepris à la mairie, mais ils tendent tous dans la même direction : redorer l'image amochée du Grand Jardinier. Une nouvelle directrice des communications veillera à rendre M. Bourque plus sympathique aux yeux de l'électorat. Un conseiller spécial s'occupera de calfeutrer les lézardes entre le parti Vision Montréal, le caucus des élus et l'administration : comme ça, les conflits ne paraîtront pas.

Dans les deux cas, les travaux de réparation portent sur la façade, alors que ce sont les fondations qui craquent. Si les Montréalais se sont détournés du maire, ce n'est pas parce qu'ils n'aiment pas son image. Ils le jugent pour ses actions, ses erreurs et ses incohérences réelles. Pas pour sa façon de paraître à la télévision ou de faillir à museler ses critiques.

Rien ne nous indique que le maire et son équipe comptent utiliser la dernière année de leur mandat à s'entourer de personnes compétentes pour les conseiller non seulement sur leurs stratégies de communications, mais sur leurs politiques. Sur le rôle que Montréal devrait jouer sur la scène régionale, la position qu'elle devrait défendre devant Québec, la vision qu'il lui faudrait promou-

voir en matière de transport, d'urbanisme, de fiscalité, etc. C'est pourtant le contenu qui fait défaut à la mairie : personne ne semble s'en préoccuper.

« Je ferai à l'avenir plus de politique », expliquait énigmatiquement M. Bourque au lendemain du dernier sondage. L'aversion avec laquelle il prononçait le mot « politique », comme s'il s'agissait de quelque chose de sale contre quoi il a résisté pendant toutes ces années, montre à quel point son rôle ne lui convient pas. Qu'est-ce que la politique, après tout, sinon l'art de gouverner ? Pourquoi cette répugnance ?

**Après trois ans de « bourquisme », le lien de confiance entre les Montréalais et leur maire est rompu définitivement.**

Il est peu probable que ces efforts de redressement de dernière heure portent fruit. Les opérations de charme ont peu de chance de séduire les électeurs qui, après avoir été brièvement mystifiés par une personnalité à qui tout semblait réussir, ont rapidement

pris conscience de leur erreur. Finalement, il y a peut-être des conclusions positives à tirer de toute cette histoire. Il semble que, lorsque la démocratie cafouille d'une façon grossière, des freins naturels se mettent en action pour limiter les dégâts. Des conseillers changent de parti, le gouvernement exerce une tutelle subtile, si bien que même lorsqu'ils parviennent à prendre le pouvoir, les apprentis-monarques ont peu de chances de l'exercer. La population s'en rend compte et en prend note. Au point, espérons-le, de s'en rappeler aux prochaines élections.

## Le message

La santé de mère Teresa était vacillante depuis le début de la décennie. Son départ, aboutissement naturel d'une vie bien remplie, ne revêt ni caractère tragique ni effet de surprise.

Mais le moment qu'elle a choisi pour quitter cette terre viendra comme un message, que certains pourront presque qualifier de divin. Son décès, au moment où le monde entier pleure, dans le faste et les débordements, la mort de Lady Diana, met en relief des contrastes trop saisissants pour ne pas être soulignés.

Ce rapprochement dans la mort a déjà amené certains à tracer un parallèle entre la vie de ces deux femmes. Mais ces comparaisons sont injurieuses pour celle qui a obtenu et mérité le prix Nobel de la paix, en 1979. Au contraire, s'il faut tirer une leçon de ces deux événements tragiques, c'est la différence fondamentale entre la sainteté et la célébrité.

Mère Teresa a donné sa vie aux plus pauvres des plus pauvres, les sans-abri de Calcutta, fondé une congrégation religieuse, étendu son action à travers le monde. Ce travail, elle l'a accompli en se dévouant corps et âme à une cause, dans l'engagement sans limite et le dénuement.

Peut-on sérieusement comparer cette oeuvre admirable aux gestes généreux mais ponctuels d'une princesse qui interrompait sa vie dans la jet-set pour se consacrer à temps partiel à quelques bonnes causes ? Et dont la popularité tenait plus à sa beauté, sa richesse, sa gentillesse et les soubresauts de sa vie amoureuse qu'à sa contribution au mieux-être de l'humanité.

La mort de mère Teresa, bien à l'abri des paparazzi, est là pour nous aider à réajuster nos échelles de valeurs et à réfléchir un peu à la démesure collective et à l'enflure médiatique.



DROITS RÉSERVÉS

LA PRESSE ET VOUS

## Paparazzi contre photographes

Tout au long de la dernière semaine, des photographes de *La Presse* ont craint de se faire apostropher par le premier venu et de se faire traiter de paparazzi. À part quelques blagues sans méchanceté adressées à quelques-uns de nos photographes, de telles insultes ne sont pas venues. Les gens d'ici savent faire la différence entre les paparazzi et les photographes. Car il y a des différences.

□ Différence de culture d'abord. Ce n'est ni dans nos traditions ni dans nos mentalités d'assaillir, de pourchasser, de harceler jour et nuit, par tous les moyens possibles et imaginables, les vedettes québécoises ou internationales de passage ici.

Né soyons pas hypocrites ! Si la princesse Diana et son ami Dodi al-Fayed avaient été surpris à dîner au Ritz de Montréal, samedi dernier, et qu'un informateur avait prévenu *La Presse* de la présence de ce couple princier, nous aurions demandé à un ou des photographes de se rendre à l'intérieur de l'hôtel ou de se poster à la sortie du Ritz pour immortaliser sur pellicule cette visite de la belle princesse dans la métropole. Et les lecteurs se seraient littéralement précipités sur l'édition du lendemain pour regarder dix fois plutôt qu'une les photos de la « reine des coeurs » et de son nouvel amant. Mais, de là à les pourchasser jusqu'à leurs derniers retranchements et à risquer leur vie et celle des photographes, il y a un énorme fossé que la presse d'ici ne franchit pas. Même pas les journaux ou

magazines friands d'histoires artistiques croustillantes.

De mémoire, le couple le plus « pourchassé » parmi nos vedettes locales a été l'ex-premier ministre Pierre Trudeau et son ex-épouse Margaret Sinclair; ou M. Trudeau au bras des Barbara Streisand, Margot Kidder, Jennifer Rae, Louise Marleau et quelques autres personnalités artistiques bien connues.

Actuellement, il est évident que la présence de notre vedette internationale Céline Dion et de son époux René Angélil ne passe pas inaperçue, de même que celle de Jacques Villeneuve et de sa conjointe Sandrine GrosD'Aillon. Mais les photographes d'ici sont loin d'être aussi indiscrets ou écornifleurs que les paparazzi européens.

□ Différence économique ensuite. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, notamment, sont des pays où pullulent les revues, magazines et journaux à sensation, dits artistiques, à fort tirage. Jusqu'à des centaines de milliers sinon quelques millions d'exemplaires vendus chaque semaine. Les lecteurs curieux et voyeurs se précipitent dans les kiosques à journaux pour y découvrir les derniers scandales, les derniers rumeurs, les derniers potins, les photos les plus sensuelles ou sensationnelles de leurs vedettes politiques, sportives ou artistiques bien en vue. C'est à savoir quel média en offrirait le plus pour satisfaire l'appétit insatiable de son public-lecteur. À preuve, lorsqu'un magazine pu-

bliait à la une une photo captivante de Diana, le tirage augmentait systématiquement de dizaines de milliers d'exemplaires, comme l'ont reconnu plusieurs éditeurs et éditrices de ces journaux et revues au cours de la semaine.

Cette recherche du sensationnalisme à tout prix incite les paparazzi à trouver LA photo, LE cliché, l'illustration qui fera faire fortune au média qui la publiera. Et, par effet d'entraînement, au paparazzi qui aura vu sa photo primée.

Alors qu'au Québec et au Canada un média paiera rarement plus de 1 000 \$ pour une photo vraiment exceptionnelle, exclusive, un paparazzi peut vendre sa photo jusqu'à un demi et même jusqu'à un million de dollars si celle-ci permet à un journal ou à une revue à sensation d'Europe de prendre le dessus sur ses concurrents de même acabit. Tout est question de population. Même avec le « scoop » du siècle, un journal d'ici ne pourrait probablement pas vendre plus de 50 000 exemplaires additionnels parce que la population est limitée. En Europe, aux États-Unis ou en Asie, c'est par millions que les gens achètent chaque semaine de tels journaux, revues ou magazines à sensation.

□ Différence professionnelle également. Malgré quelques abus signalés ici et là, quelques jugements rendus et quelques procès en cours relativement à la prise de photos qui n'auraient pas respecté la vie privée ou l'intimité de personnes captées sur pellicule, c'est tout à l'honneur des

médias d'ici de compter pour la plupart sur des photographes professionnels.

Le métier se discipline lui-même. Les photographes de presse qui abusent des facilités que leur procure leur métier et leur carte de presse sont souvent rappelés à l'ordre par leurs collègues. Les exagérations quant au non-respect de la vie privée ou de l'intimité des personnes sont soulevées lors de colloques, de congrès ou dans des articles de la revue consacrée aux journalistes et aux métiers connexes.

Par ailleurs, les médias qui emploient les photographes de presse ont également leurs exigences. Les clauses professionnelles, la qualité du personnel et des gestionnaires, l'autodiscipline qui est exercée permettent d'éviter la plupart des abus.

En Europe, la plupart des paparazzi travaillent pour eux-mêmes, pour leur propre commerce, ou pour des agences sans trop de scrupules, l'odeur de l'argent étant le seul critère valable. Ils se permettent tout. Jusqu'à des formes d'espionnage pour parvenir à leurs fins lorsqu'ils veulent absolument traquer une personnalité.

Heureusement, ce n'est pas le cas ici. Il faut en être reconnaissant aux photographes professionnels. L'occasion est bienvenue de reconnaître le travail accompli par les photographes de *La Presse*, employés réguliers comme collaborateurs occasionnels.

Claude MASSON  
Éditeur adjoint

# Le Prince Charmant...



Chantal Hébert

**D**epuis le lendemain du dernier référendum, les stratèges fédéralistes savent qu'ils vont devoir revoir leur alignement un jour ou l'autre et certainement avant un autre vote du même ordre.

Le tandem Chrétien-Johnson ne fait tout simplement pas le poids par rapport à Lucien Bouchard. D'un sondage à l'autre, les deux personnages les plus en vue du camp fédéraliste au Québec se côtoient à la queue du peloton lorsque vient le temps de classer les leaders politiques par ordre de crédibilité.

Cette situation de faiblesse du leadership fédéraliste est unique en son genre. Au cours d'épisodes référendaires précédents, jamais les duos Trudeau-Ryan ou Mulroney-Bourassa n'ont été tenus en aussi basse estime par l'opinion publique.

Ni M. Chrétien ni M. Johnson n'ont pour autant manifesté la moindre velléité de départ. Mais, des deux, le chef libéral québécois est clairement celui qui a le moins de chances d'en faire à sa tête. Le premier ministre fédéral vient tout juste d'obtenir un second mandat majoritaire. Sa clientèle débordamment du cadre québécois. Il est

entouré de gens qui lui doivent des positions d'envergure et dispose de tous les mécanismes du pouvoir pour s'assurer de choisir lui-même son heure.

Daniel Johnson est dans une position drôle plus faible. Il a bien en poche un vote de confiance imposant émanant des instances de son parti. Mais l'enthousiasme d'une bonne partie de ses troupes à l'égard de son leadership ne s'inspire pas de la conviction qu'il va les mener au pouvoir. Leur appui est plutôt directement proportionnel au sentiment que le PLQ est voué à la défaite aux prochaines élections et, qu'à tout prendre, Daniel Johnson est tout désigné pour porter le chapeau du perdant.

Quant aux libéraux fédéraux, il ne manque pas d'indices de ce qu'ils ne pleureraient pas un départ de M. Johnson et même qu'ils l'attendent tôt ou tard. Même si la prudence leur dicte de garder leur opinion pour eux, dès décembre 1995, dans une entrevue à *La Presse*, André Ouellet, alors lieutenant québécois sortant de Jean Chrétien, affirmait non seulement que Daniel Johnson devait partir mais que le chef conservateur Jean Charest devait le remplacer.

Depuis, la position de M. Johnson s'est encore détériorée. Alors même que le gouvernement péquiste perd des plumes face à l'électorat, le voile jugé par la population comme moins digne de confiance que Jean Chrétien et à peine autant que le mal aimé Gilles Duceppe. Au quotidien, il a perdu depuis longtemps la direction du débat fédéraliste que ses alliés fédéraux mènent à leur guise et souvent en le plaçant, comme avec la

partition, entre l'arbre de ses nombreux députés anglophones et l'écorce de l'électorat francophone qu'il a besoin de séduire.

Les déboires du Bloc québécois aux dernières élections générales ont eu deux conséquences. D'abord, ils ont ranimé la combativité de plusieurs fédéralistes en vue de la prochaine élection provinciale. Et ils ont remis en circulation le nom de Jean Charest comme Prince Charmant du camp fédéraliste québécois.

A première vue, le chef conservateur est bel et bien le personnage le plus susceptible de faire la vie la plus dure à Lucien Bouchard. Comme vient de le démontrer un récent sondage, sa cote de confiance dépasse maintenant celle du populaire premier ministre. Il est le seul fédéraliste en vue à disposer d'appuis dans le camp de l'autre option. Au cours de la dernière campagne électorale, M. Charest a gardé ses distances par rapport au plan B. Il a exprimé de sérieuses réserves à l'égard du renvoi fédéral en Cour suprême et s'est tenu le plus loin possible du mouvement partitionniste. (Les bons points que valent ces positions à M. Charest prouvent d'ailleurs encore combien la politique est affaire de perception. Quand Daniel Johnson s'insurge contre des initiatives fédérales, tout le monde y voit un indice de ce qu'il n'a pas d'ascendant sur ses alliés. Mais quand Jean Charest fait de même, cela devient une saine indépendance d'esprit !)

Le chef conservateur a toujours systématiquement exclu l'hypothèse d'un saut en politique provinciale. Mais, depuis la récente

élection, sa situation a quand même changé. Aujourd'hui, plusieurs conservateurs conviennent que leur leader actuel leur est beaucoup moins indispensable. M. Charest lui-même évite soigneusement de s'engager à poursuivre sa carrière fédérale jusqu'à un autre scrutin. On peut croire qu'il caresse le projet d'une carrière dans le secteur privé plutôt que celui de se recycler à Québec, mais il est quand même plus disponible qu'avant.

Jean Charest ne serait pas nécessairement le premier choix des libéraux de Jean Chrétien qui sont nombreux à le trouver trop rétif. Dans un monde idéal, certains d'entre eux préféreraient quelqu'un du style de Pierre Pettigrew, le ministre québécois voué à la bonne entente depuis qu'il a été recruté à Ottawa. Comme Jean Charest, Pierre Pettigrew a évité de s'associer au plan B. Contrairement au chef conservateur, il est lié aux libéraux du Québec avec lesquels il a fait ses premières armes. Mais combien des soi-disant nationalistes mous que tout le monde veut cultiver seraient vraiment emballés par un chef du PLQ issu du sérail ministériel de Jean Chrétien ? En fait, aux yeux de bien des électeurs, un des grands atouts de Jean Charest consiste justement en sa capacité, démontrée à plusieurs reprises, de tenir tête au premier ministre fédéral actuel. De plus, le ministre Pettigrew, qui a eu peu d'occasions de montrer ce qu'il a vraiment dans le ventre depuis qu'il est à Ottawa, évolue au Québec dans une grande obscurité.

Évidemment, aussi bien Jean Charest que Pierre Pettigrew sont des politiciens fédéraux. Or, depuis Jean Lesage, politique fédérale et québécoise sont considérées comme des sphères réciproquement étanches. Mais cela n'a pas empêché un Lucien Bouchard de s'éjecter d'un fauteuil de député à Ottawa pour atterrir dans celui de chef d'un gouvernement souverainiste à Québec.



Daniel Johnson



Jean Charest

## Entre le lys et l'érable (3) : un nécessaire recadrage

**JEAN-H. GUAY, PIERRE-A. COTNOIR, PIERRE DROUILLY et PIERRE NOREAU**  
Les auteurs sont membres du Groupe de recherches sur l'opinion publique (GROP). Nous publions aujourd'hui la troisième et dernière tranche de l'opinion qu'ils nous ont fait parvenir et qui est basée sur un exposé fait le 11 juin dernier devant des membres du groupe IPSO (Intellectuels pour la souveraineté).

Lorsque Lucien Bouchard, lors de sa conférence de presse clôturant la dernière session parlementaire, soulignait la nécessité de « repenser le nationalisme », il n'avait pas tort. Bien au contraire ! La gifle qu'ont reçue les souverainistes, le 2 juin dernier, nous montre la nécessité de définir de nouvelles perspectives. Les changements cosmétiques et tactiques sont devenus insuffisants.

En fait, il faut refaire l'effort de création qui a initié le mouvement souverainiste, développer un nouvel argumentaire, redonner du sens au projet de la souveraineté, repenser le nationalisme. La péréquation, le partage des pouvoirs, l'échec de Meech ou le rapatriement de 1982 ne constituent plus des arguments efficaces pour rallier une majorité dans l'exigence d'un nouveau pays. L'indignation a fait son temps. Et la nostalgie aussi, comme l'ont montré les manifestations pour commémorer le voyage de de Gaulle, il y a trente ans, et son discours du balcon de l'hôtel de ville de Montréal.

Il faut que, pour le prochain référendum, on ne vise plus une majorité précaire, mais une majorité confortable, parce que cette troisième fois sera sans doute la dernière.

### La difficile majorité

Sachant ce que l'on sait maintenant de la complexité de l'opinion publique, quelles sont les conditions pour que le camp souverainiste puisse constituer une majorité significative ? Cette majorité n'est pas impossible, et on l'a vue se constituer lors du référendum de 1992, alors que le NON obtenait 56,7 % des voix. Elle est cependant difficile à atteindre.

La première difficulté tient évidemment à la polarisation du vote linguistique, qui fait que les non-francophones votent presque unanimement contre la souveraineté. Cela veut dire que le camp souverainiste doit rallier environ les deux tiers du vote francophone pour obtenir une majorité décisive, objectif difficile dans le cadre des sociétés occidentales modernes et démocratiques.

La deuxième difficulté tient au fait que la mobilisation ne pourra se faire seulement sur la base des moteurs traditionnels de la cause souverainiste — la langue et le rôle de l'État — tels qu'on les a fait valoir dans le passé. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas redéfinir l'État ou que le dossier linguistique soit réglé. Cela signifie que ces deux arguments ne sont plus aussi mobilisateurs que dans le passé.

D'autre part, une majorité ne sera pas acquise par la seule mobilisation des segments les plus convaincus et les plus motivés du mouvement souverainiste, ce que

nous avons appelé la couche de calcaire. Cela ne pourra pas non plus se faire en ralliant seulement les électeurs mobilisables à la faveur d'une bonne campagne électorale, d'un bon message, d'une bonne organisation, ce que nous avons appelé la couche de grès : en 1995, ce pari risqué n'a pas donné le résultat escompté.

Pour obtenir une majorité, les souverainistes doivent être capables de rallier à leur cause les électeurs centristes. Mais là est la principale difficulté. En effet, plus on se situe dans les couches friables de l'électorat, plus on a affaire à des personnes pragmatiques, fonctionnelles, apolitiques, moins informées, plus difficiles à rejoindre. C'est ce que les politologues appellent parfois les électeurs amorphes ou apathiques. Pour rejoindre, sensibiliser et convaincre ces électeurs, un important recadrage du projet souverainiste sera nécessaire, faute de quoi les souverainistes risqueront, dans quelques années, de perdre le troisième, et dernier, référendum sur la souveraineté.

### Des opinions porteuses d'avenir

Ce sont les opinions qui sont modifiables par les discours politiques. Que dire ? Que faire comprendre ? La conviction souverainiste doit emprunter une structure semblable à celle que n'importe quel individu doit avoir lorsqu'il désire quitter un lieu, une entreprise ou un lien amoureux, bref lorsqu'il doit faire un choix important.

Que dit donc un jeune qui veut quitter le domicile parental, un associé qui veut quitter les siens ou un partenaire qui veut refaire sa vie. Ils se posent tous la même série de questions : 1) Ai-je épuisé toutes les possibilités que me donne la situation où je me trouve ? 2) Ai-je le droit de quitter ma situation ? 3) Aurai-je à long terme le potentiel d'être autonome ? Et finalement, 4) Mon ambition est-elle réalisable à ce moment-ci ? Quand on répond OUI à ces quatre questions on quitte habituellement son logement, ses associés, son ou sa partenaire. On décide d'aller ailleurs, de refaire sa vie. Quand on répond NON à ces quatre questions, on reste là où on se trouve. Toute l'hésitation provient d'une combinaison de OUI et de NON.

### Pour définir un pays

Les opinions sur lesquelles on peut fonder un nouveau pays relèvent de la même structure cognitive. A trois reprises nous avons ainsi interrogé les Québécois sur ces quatre éléments : 1) « Il n'est pas possible de réformer le fédéralisme canadien de façon à satisfaire à la fois le Québec et le reste du Canada ». 2) « Le Québec a le droit de

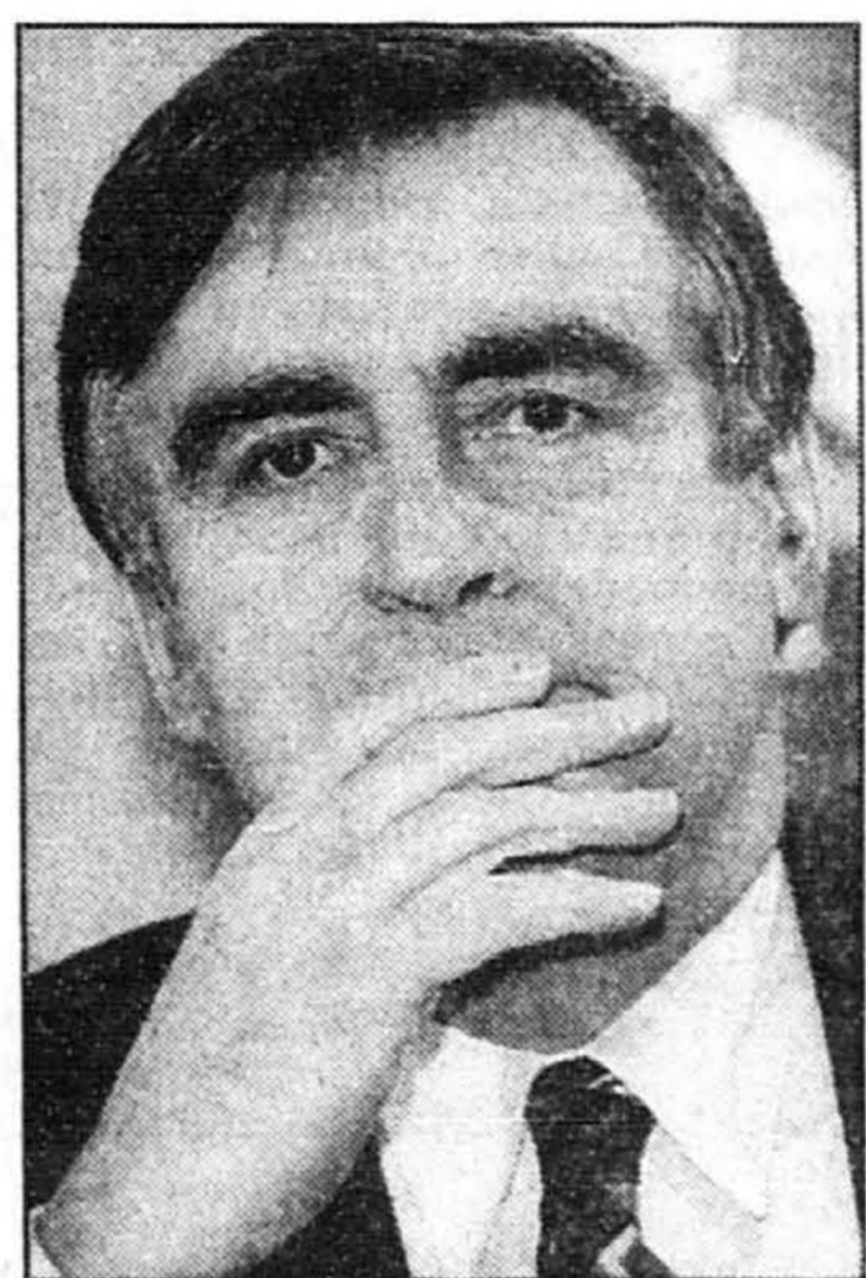
se séparer du Canada ». 3) « Le Québec dispose des ressources humaines et matérielles pour devenir souverain ». 4) « La souveraineté du Québec est réalisable à court terme ». Chacune de ces opinions incorpore une des dimensions de la construction d'un Québec souverain : le politique, le juridique, l'économique et le conjoncturel.

L'analyse des données accumulées, au cours des dernières années, incite à conclure que les réponses à ces quatre éléments permettent de prédire le vote référendaire dans 85 % des cas. En fait, plus on donne de réponses affirmatives à ces quatre éléments, plus on a de chances de voter OUI. Les électeurs qui répondent oui aux quatre indicateurs votent pour le OUI à plus de 90 % ; ceux qui répondent non aux quatre indicateurs votent NON eux aussi à plus de 90 % : ce sont les couches de calcaire des deux options. On notera aussi que les quatre oui ou les quatre non sont très stables. Ce sont ceux qui expriment une combinaison de oui et de non qui hésitent, qui virevoltent : lorsque les répondants donnent trois réponses positives sur quatre, on retrouve la couche de grès ; c'est lorsque les réponses sont deux fois oui et deux fois non que l'on traverse la bifurcation séparant les souverainistes des fédéralistes. On voit immédiatement que ces électeurs ne sont pas « sans opinion », ni « sans idée » : ils sont ambivalets. Ils sont discrets quand on les interroge sur la souveraineté, mais volubiles quand on leur soumet les quatre arguments.

De ces quatre dimensions, la dimension politique (possibilité de réformer le fédéralisme) apparaît comme la plus discriminante, mais toutes les quatre s'articulent à la notion d'État, reconnu ici comme ensemble institutionnel ou comme acteur agissant à travers un réseau de possibilités et de contraintes. Les répondants doutent d'autant plus du droit du Québec à exercer sa souveraineté et de l'existence de ses ressources humaines et matérielles pour être souverain, qu'ils ont un fort sentiment d'attachement au Canada.

**Une stratégie fédéraliste révélatrice**

La plus belle preuve de la force de cet argumentaire est évidemment le comportement des fédéralistes. Au cours des derniers mois, les stratégies fédéralistes se sont attaquées à chacune de ces quatre dimensions : 1) tentative de prouver la souplesse du fédéralisme (ententes administratives sur des dossiers particuliers, comme celui de la formation de la main-d'œuvre) ; 2) tentative d'illégitimation de la déclaration de souveraineté (re-



Lucien Bouchard

cours à la Cour suprême) ; 3) chantage économique (non-viabilité d'un Québec souverain) ; et 4) menaces à la faisabilité de la souveraineté (partition et plan B).

Devant cela, les souverainistes n'ont d'autre choix que d'agir sur ce même terrain. Ils doivent répliquer point par point. Ils doivent développer cette nouvelle conviction, qui possède un volet négatif (le fédéralisme n'est pas flexible), mais qui possède surtout trois volets positifs (« on est capables »).

Cet argumentaire n'est pas académique. Dans un avenir très rapproché, le jugement de la Cour suprême donnera une occasion de débattre du deuxième argument. Si les fédéralistes parviennent, en prenant appui sur l'instance judiciaire, à miner la légitimité du droit à la souveraineté ou tout au moins à semer le doute dans la conscience des Québécois, tout l'édifice souverainiste s'en trouvera ébranlé.

Ces quatre arguments sont à la fois des piliers et des cordes sensibles, mais aussi les quatre cases centrales de l'échiquier politique, celles dont l'occupation conditionne le contrôle du jeu. Repenser le nationalisme nous oblige à agir sur ces quatre éléments. Les quatre piliers que nous avons décrits sont des soutiens indubitables à l'élaboration d'une conviction légitime, durable et qui est compatible avec l'esprit du partenariat. C'est donc là que la famille souverainiste doit agir pour convaincre les deux tiers des francophones.

### À la recherche du destin perdu

Et alors le sentiment d'identité des Québécois et Québécoises, qui est la première donnée du nationalisme québécois, qui tourne actuellement à vide et se limite à un émotif « Nous sommes Québécois », dans une affectivité réactive quasi aléatoire, a de bonnes chances de réapparaître avec force si on le marie à un nouvel argumentaire positif et moderne.

Car il convient de le rappeler. La grande difficulté des hommes et des femmes politiques aujourd'hui vient de ce qu'ils ne parviennent plus à rendre compte des condi-

tions de la vie sociale, qui sont également les conditions de la vie politique. Les peuples et les États sont fondés et se maintiennent parce qu'ils rendent crédible une certaine idée du « vivre ensemble » ; ils incarnent ce qu'en d'autres temps on appelait la communauté de destin. Or, c'est ce qui manque le plus aujourd'hui à l'État. Il nous manque en effet cette conscience claire des coûts incontournables d'une vie collective à laquelle on ne peut pas échapper, mais qu'on peut contribuer à définir. Cette conscience est fondée à la fois sur le partage de valeurs communes et sur la définition des moyens de la vie en commun. Bref, le renouveau du mouvement souverainiste suppose un discours différent sur nous-mêmes, sur ce que nous espérons pour l'avenir et sur les moyens qui permettent de nous approcher de cette définition idéale de ce que nous sommes, définition de nous-mêmes toujours changeante, à laquelle nous voulons convier les autres.

Dans cette perspective, qui met en évidence les conditions de la vie collective, une nouvelle réflexion sur les conditions du nationalisme est possible. La souveraineté nous convie d'abord et avant tout à une réflexion sur nous-mêmes et sur les choix que nous avons en partage.

« On ne parviendra à rien sans un important recadrage de la question nationale et sans ce facteur qui accompagne tous les grands changements : le temps », écrivions-nous en août 1995. Encore aujourd'hui, cet énoncé garde toute sa pertinence. À moins qu'on ne soit tenté, en misant sur sept petites semaines de campagne, de jouer une autre fois à la roulette russe avec notre avenir commun, pour qu'en tirant très fort dessus, la fleur pousse plus vite. On a vu, en 1995, combien cette stratégie était hasardeuse. Pour un temps, il faut sans doute savoir poser l'accession à la souveraineté comme le produit d'une démarche de fond qui dépasse la conjoncture toujours imprévisible d'une campagne référendaire. Le référendum ne sera alors que la ratification d'un très large consensus sur ce que nous sommes et ce que nous voulons devenir.

Autrement, comme en 1995, nous irions contre un mur, et ce nouvel échec ne ferait que continuer de développer cette culture de la défaite, si caractéristique de notre histoire. Plutôt que de faire subir au Québec un nouvel échec qui ferait du projet souverainiste une utopie destructrice ayant, en fin de compte, affaibli notre peuple comme il l'a déjà été après la défaite des Patriotes, il serait plus réaliste de « remballer nos rêves » tout de suite, de faire preuve de pragmatisme et du sens des responsabilités, et de proposer immédiatement au Canada de bâtir une nouvelle « Union canadienne ». Ce serait toujours mieux que ce que, Québécois souverainistes ou fédéralistes, nous pourrions obtenir au lendemain d'une troisième défaite référendaire.

Plus

# La couche d'ozone ne sera pas reconstituée avant 2050

Mais dix ans après le Protocole de Montréal, des progrès sensibles ont été néanmoins réalisés



Joël Goulet

Même si le 10<sup>e</sup> anniversaire du Protocole de Montréal est une belle occasion de se réjouir des progrès réalisés en matière de protection de l'ozone, les pays signataires ont intérêt à éliminer rapidement toute forme d'émission nocive. La prévision la plus optimiste ne prévoit une reconstitution de la couche d'ozone qu'en 2050.

L'amincissement de la couche d'ozone ne concerne pas seulement les régions polaires. Dans les années 80, elle s'est amincie de 4 % au-dessus du sud du Canada. Des scientifiques anticipent une perte additionnelle de 4 % au cours de la présente décennie.

L'ozone est un fragile bouclier de gaz en haute atmosphère qui absorbe la majeure partie des plus dangereux rayons ultraviolets du soleil. La production et la consommation mondiales des substances destructrices de la couche d'ozone ont créé un « trou » dont l'étendue est comparable à deux fois la superficie de l'Europe.

Or, l'appauvrissement de cette couche protectrice favorise une augmentation soutenue du rayonnement atteignant la surface terrestre. Les conséquences néfastes les plus appréhendées sont une hausse des cancers de la peau, une réduction des récoltes, ainsi qu'une déstabilisation des écosystèmes, notamment la chaîne alimentaire marine.

« Les gaz réfrigérants développés durant la première moitié du siècle ont affecté considérablement la couche d'ozone », explique Michel Duquette, professeur agrégé en sciences politiques à l'Université de Montréal et spécialiste en politiques environnementales.

Si la réfrigération est historiquement connue comme le principal ennemi de la couche d'ozone, c'est en raison de l'utilisation des chlorofluorocarbones (CFC), gaz réfrigérants qui se retrouvaient jusqu'à tout récemment dans la plupart des automobiles et réfrigérateurs. Les substances chimiques libérées dans l'atmosphère par les CFC détruisent pendant une centaine d'années les molécules d'ozone.

Le bromure de méthyle, qui est le deuxième pesticide le plus employé à l'échelle planétaire, s'attaque aux molécules d'ozone mais 50 fois plus rapidement que les CFC. Les halons, utilisés lors de l'extinction des incendies par un procédé de saturation, de même que certains solvants industriels sont également très dommageables.

La pression des scientifiques convaincus du caractère destructeur des CFC — et des autres substances — pour la couche d'ozone est à l'origine d'une entente internationale signée en 1987 et connue sous le nom de Protocole de Montréal.

« On a demandé aux pays industrialisés de s'engager à éliminer progressivement les substances nocives, explique Denis Langlois, gestionnaire du programme de la couche d'ozone à Environnement Canada. Quant aux pays en voie de développement, ils ont eu droit à une période de grâce de 10 ans. »

Michel Duquette souligne pour sa part que « le traité ne représente aucunement l'imposition d'une grille réglementaire stricte pour les participants, mais plutôt une adhésion volontaire à des principes généraux de protection de l'ozone, doublée d'un échéancier simple ».

Conscient qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir, Denis Langlois note cependant des

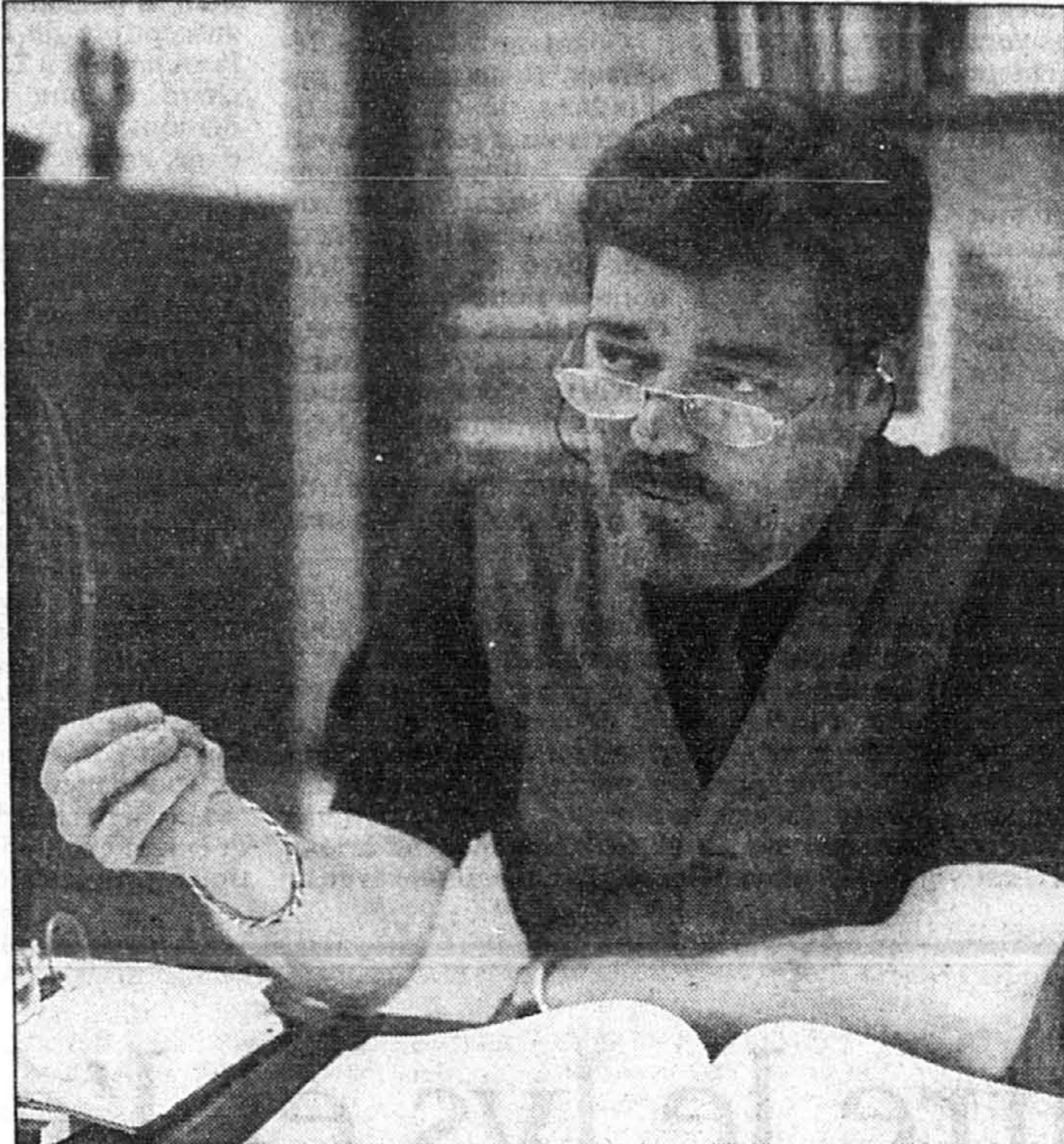


PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Michel Duquette croit difficilement que la couche d'ozone puisse se reconstituer d'ici 2050.

progrès remarquables à l'aube du 10<sup>e</sup> anniversaire du Protocole de Montréal, à commencer par la création d'un Fonds multilatéral auquel le Canada contribue à raison de huit millions par année.

« Il s'agit d'une mesure très importante puisque ce fonds fournit une assistance technique et financière aux pays en voie de développement afin qu'ils puissent à leur tour éliminer progressivement les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ils n'auront donc aucune excuse pour ne pas respecter les engagements du Protocole au cours de la prochaine décennie. »

M. Langlois souligne que la grande majorité des pays industrialisés ont respecté les échéances relatives à l'élimination des substances dangereuses lors de la réunion

annuelle de Copenhague en 1992. Les halons (1994), le tétrachlorure de carbone (1995), les CFC (1996) et le méthylchloroforme (1996) sont interdits de production et de consommation en Occident.

Quant au très polluant bromure de méthyle, les pays développés ont convenu d'en cesser graduellement la production d'ici 2010. Le Canada proposera cette année d'avancer l'échéance à 2001, même si les États membres de l'Union européenne sont plutôt en désaccord avec cette idée.

Des scientifiques estiment que l'appauvrissement de la couche d'ozone ralentirait de 10 % si des mesures étaient prises afin d'interdire l'utilisation de ce produit. « Le bromure de méthyle est le prochain défi des pays industrialisés », souligne Denis Langlois.

Par contre, ces mêmes pays prévoient une élimination progressive des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) pouvant s'étirer jusqu'en 2030. Principaux produits de substitution des CFC, les HCFC ont un potentiel destructeur beaucoup moins élevé, mais les substances chimiques qui les composent s'attaquent tout de même à la couche d'ozone.

Une autre ombre au tableau : la contrebande du fréon (CFC) aux États-Unis. Le marché noir du fréon est à ce point en expansion que ce gaz réfrigérant est devenu la deuxième source d'importation illégale en importance chez nos voisins du Sud, après la drogue. Les contrebandiers trouvent preneurs parmi les quelque 100 millions de propriétaires de voitures américaines fabriquées avant 1993 qui ne veulent pas payer la nouvelle taxe imposée par le gouvernement aux consommateurs de CFC.

Michel Duquette n'est pas d'accord avec ceux qui prétendent que la couche d'ozone sera reconstituée d'ici 50 ans.

« Nous produisons dans la meilleure des hypothèses, ce dont je doute, 50 % des substances nocives relevées en 1990. Mais si des substances agressantes sont toujours émises, qu'est-ce qui pourrait nous faire croire que la couche d'ozone ne s'amenuise pas ? » s'interroge celui qui craint l'industrialisation de la Chine.

Le politologue illustre sa pensée en se basant sur un exemple très simple : « Si je fume six paquets de cigarettes par jour et que je décide de réduire ma consommation de moitié, mes poumons ne roussissent pas, ils noircissent toujours. »

Selon Denis Langlois, les premiers pas ont été franchis avec succès, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir en matière de protection de l'ozone. « Il faudra éventuellement trouver des substances de remplacement avec un effet zéro pour la couche d'ozone. »

Michel Duquette espère quant à lui que le 10<sup>e</sup> anniversaire du Protocole de Montréal incitera les pays à redoubler d'efforts.

« Souhaitons que les participants pensent à une phase plus volontariste dans laquelle des mécanismes de contrôle plus sévères pourront être envisagés », a-t-il conclu.

## Le 5 septembre 1972, le terrorisme fait son entrée sanglante aux Olympiques

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

Ce ne sont pas les sujets d'intérêt qui manquaient à Montréal, il y a un quart de siècle. Au lendemain de la fête du Travail, tout les sportifs du pays avaient les yeux tournés vers la série du siècle au hockey, opposant l'URSS au Canada. Tandis que ceux qui s'intéressaient à la politique se régalaient avec la campagne électorale opposant un Pierre Elliott Trudeau en pleine forme à un Robert Stanfield chancelant.

Mais rares étaient ceux qui croyaient que politique et sport se mêleraient, et surtout de façon si tragique, comme ce fut le cas aux Jeux olympiques, qui se déroulaient en même temps à Munich et où *La Presse* avait dépêché son envoyé spécial, Guy Pinard, alors chroniqueur de sport.

Le 5 septembre 1972, *La Presse* titrait à la une qu'un commando palestinien, affilié à l'organisation terroriste Septembre noir, composé de cinq hommes armés, avait réussi à perpétrer un attentat le matin même contre la délégation israélienne aux Jeux olympiques, jetant la consternation dans le village des athlètes. À ce moment-là, deux Israéliens avaient été tués et neuf au-



PHOTO THÉODORE, La Presse

L'image d'un cauchemar...

tres étaient détenus en otage dans le bâtiment de la délégation.

Le commando palestinien exigeait la libération de 200 prisonniers politiques palestiniens détenus en Israël, ainsi qu'un avion pour pouvoir prendre la fuite. Guy Pinard avait aussitôt câblé qu'il s'agissait d'une tragédie pour le sport et les Jeux olympiques.

Dix-huit victimes

Le lendemain, c'était la consternation : le commando avait abattu ses otages. En tout, la tragédie avait fait 18 victimes : onze athlètes et entraîneurs israéliens, cinq membres du commando palestinien, un policier ouest-allemand et un des pilotes d'hélicoptère présents sur les lieux lorsque la fusillade entre la police allemande et les terroristes éclata.

Pourtant, après de longues heures de négociations entre les membres du commando et le gouvernement de Bonn, les deux parties avaient apparemment réussi à s'entendre sur la façon de régler momentanément le sort des neuf otages israéliens. Selon cet accord, trois hélicoptères conduiraient tant les otages que les terroristes à l'aéroport de Fuerstentfeldbruck, d'où ils pourraient s'envoler à bord d'un appareil de la Lufthansa en direction du Caire, en Égypte.

Mais les événements devaient prendre une toute autre allure, après que deux des trois hélicoptères se furent posés à l'aéroport.

Selon des témoins, les terroristes ont pressenti que quelque chose d'anormal se tramait lorsque le troisième hélicoptère transportant des officiers ouest-allemands reprit son vol au lieu de se poser, tel que prévu.

Une fusillade éclata alors entre des francs-tireurs de la police allemande et les terroristes. Trois terroristes furent tués et un blessé, mais l'autre monta à bord d'un des appareils et mitrilla les otages qui y étaient assis, pieds et mains liés. Le blessé réussit à lancer une grenade dans l'autre hélicoptère qui explosa. Tous les otages étaient alors morts.

L'olympisme terni

Quelques heures plus tard, les meilleurs parmi les jeunes d'un peu tous les pays du monde, des milliers d'athlètes, la mine triste, ont assisté à un service funèbre au stade olympique de Munich.

La commission exécutive du Comité international olympique avait décidé de la poursuite des XX<sup>e</sup> Jeux olympiques, mais le cœur n'y était plus. C'était plutôt le deuil. Les Jeux, d'ailleurs, se terminèrent un jour plus tard que prévu.

« À Munich, on ne joue plus », titrait pour sa part Guy Pinard, qui ajoutait qu'il s'agissait d'une bien triste journée. « À Munich, la politique venait de déloger le sport. Tragiquement. »

Pinard écrivait également que Munich et l'olympisme étaient maintenant entachés.

« Ce mardi 5 septembre 1972 passera à l'histoire des Jeux comme un jour de deuil international, un jour où des hommes, pour la première fois, brisaient la trêve olympique. »

C'est triste à faire pleurer. »

« Comment des hommes peuvent-ils poser un tel geste ? Comment, et surtout pourquoi aussi ! Pour une cause qu'ils croient juste ? Mais alors ils n'auraient pu choisir de terrain plus dangereux. Ils voulaient susciter la sympathie, ils ont provoqué la fureur. Ils ont perdu la vie dans une aventure où leur cause a subi une gifle magistrale. »

« Mais l'olympisme aussi sort perdant. Son caractère apolitique est entaché. La trêve qu'il commandait pendant quatorze jours tous les quatre ans, n'est plus respectée. La paix et la fraternité du village olympique, sacrées jusqu'ici, ont été profanées sans vergogne... Il faudra dire désormais qu'au moins une fois dans l'histoire des Jeux,

un village olympique, celui de Munich, aura servi de tribune politique à des fanatiques. »

« Désormais, Munich aura honte, comme Dallas a honte à la suite de l'assassinat de John Kennedy. »

Une cible terroriste

Vincent Prince, qui signait l'éditorial de *La Presse*, affirmait qu'il s'agissait d'un massacre gratuit et stupide.

« Les Jeux olympiques ont été conçus pour favoriser la fraternité entre les athlètes, entre les représentants des différents pays de l'univers. On a voulu en faire des oasis de paix dans un monde divisé par les guerres. Or voilà que des fanatiques, prétendant défendre une cause politique, profitent de la tenue de ces jeux pour s'en prendre, manu militari, à des hommes qui, à leurs yeux, symbolisent le pays ennemi. »

« On a porté la guerre dans un temple de la paix, on a introduit des visées politiques dans une arène sportive. On a profané un lieu d'amour en y commettant un acte de haine. »

Mais la tragédie de Munich comportait cependant d'autres leçons. Elle prouvait — et les événements survenus depuis le démontrent — qu'il n'y a plus aujourd'hui de lieux privilégiés à l'abri de la haine et de la violence physique. Il y a d'ailleurs eu une bombe, qui a fait deux victimes, lors des derniers Jeux d'Atlanta. Et des attentats terroristes partout dans le monde : dans des restaurants, des magasins, des aéroports, à la porte d'églises ou de synagogues.

On tue toujours indifféremment femmes et enfants, comme le démontrent les massacres en Algérie ou ailleurs.

Le 5 septembre 1972 à Munich, on venait de transgresser un des derniers tabous : que politique et sport ne se mélangent pas. Désormais, tout serait politique !

Plus

# La partition: beaucoup de fumée mais pas encore de feu!

*Le démembrement d'un Québec souverain fait davantage de sceptiques inquiets qu'elle ne rallie d'adeptes sérieux dans le reste du pays*



Chantal Hébert

**D**e Conrad Black à Marc Lalonde en passant par Guy Bertrand et y inclus Stéphane Dion, jusqu'à présent, le débat entourant la partition a presque toujours mis en vedette des acteurs qui ont un lien particulier avec le Québec. Et pour cause! Les quelques flammèches suscitées par le mouvement partitionniste québécois, notamment en Cour suprême et dans les officines fédérales, sont encore loin d'avoir embrasé le reste du Canada.

Si les récents avertissements épistolaires du ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, à ce sujet remportent un succès d'estime auprès de l'opinion canadienne, dans la pratique, l'hypothèse du démembrement d'un éventuel Qué-

bec souverain fait davantage de sceptiques inquiets qu'elle ne rallie d'adeptes sérieux parmi les élites informées du reste du pays.

Considérée largement comme un ballon propagandiste, la notion de la partition du Québec et de la création d'enclaves canadiennes un peu partout sur son territoire est rejetée d'emblée par un nombre croissant de ténors politiques, intellectuels et financiers canadiens. D'ailleurs, la tendance fédérale à accréditer ce genre de scénario fait craindre à plusieurs observateurs vigilants du dossier que ce ballon, à force d'être gonflé, ne finisse par éclater au nez de l'ensemble des Canadiens.

**Une arme à deux tranchants**

Participant de longue date au débat Canada-Québec, le politologue torontois Kenneth McRoberts juge ainsi tout simplement que le sujet de la partition est dangereux pour les autres Canadiens avant, pendant et après un nouveau référendum au Québec. « Si le Québec devait faire sécession, ce serait dans l'intérêt de tout le monde que ça

se fasse de la façon la plus rapide et la plus efficace possible, explique-t-il. Je n'ai pas l'impression que le reste du Canada aurait intérêt à promouvoir la partition et je trouve

qu'c'est dangereux d'entretenir une telle notion. Il y a une différence entre définir des positions qui s'inscrivent dans une guerre de propagande et des positions qui correspondent à l'intérêt réel du Canada. Dans ce cas-ci, la position fédérale ne serait pas du tout appropriée dans la réalité », ajoute-t-il.

Cette position tranchée est loin d'être l'apanage exclusif d'intellectuels bien-pensants. Le Conseil national des chefs d'entreprise, qui tente activement d'ouvrir des avenues de solution au contentieux Canada-Québec, évite soigneusement les scénarios partitionnistes. L'hiver dernier, Tom Kierans, du prestigieux institut C.D. Howe, est venu à Montréal dire tout haut ce que beaucoup de gens d'affaires canadiens pensent tout bas. Il a soutenu qu'il fallait que le reste du pays signifie immédiatement aux partitionnistes québécois de ne pas compter sur le moindre appui, advenant un OUI. « Le reste du Canada n'aurait pas l'estomac assez solide pour s'embarquer là-dedans », affirme-t-il, précisant que des sujets comme la négociation de la dette seraient alors jugés comme bien plus pertinents par les acteurs canadiens en place.

Dans les milieux politiques, la résistance aux scénarios de partition oblitère les démarcations partisans. Ainsi, pour l'ancien premier ministre libéral de l'Ontario, David

Peterson, le projet partitionniste est une aberration. « La partition est un argument impossible, qui n'a pas d'aboutissement logique en soi. Où tracerait-on la ligne entre ceux qui restent et ceux qui partent? Selon les rues, les bureaux de scrutin ou quoi encore! Il me semble que c'est un débat stérile qui jette de l'huile sur le feu. »

L'ancien ministre conservateur fédéral Lowell Murray, qui avait piloté l'accord du lac Meech, partage cet avis. Pour lui, le Canada n'a aucun intérêt à continuer de s'engager sur cette voie. Dans le même esprit, le député néo-démocrate de la Saskatchewan Lorne Nystrom décrit l'idée comme un « drapeau rouge » qu'il voudrait mieux mettre au rancart.

**Loi de la coupe aux lèvres**

Aux yeux des McRoberts, Peterson et d'autres, dans l'éventualité d'un OUI, le reste du Canada aurait autant intérêt que le Québec à ce que toute velléité de partition du territoire s'abîme dans le gouffre qui sépare la théorie de la réalité.

Même quand ils font la distinction entre les revendications de nations autochtones comme les Cris et les prétentions des groupes de citoyens qui ont inspiré l'adoption de résolutions partitionnistes dans plusieurs municipalités du Québec, ces ténors ont tendance

à voir la partition comme une solution peu prometteuse.

Pourtant, les sondages font état d'un appui important à la partition dans le ROC. Selon Tom Kierans, cela résulte d'une absence de réflexion réelle plutôt que de convictions bien enracinées. En d'autres mots, on cherche davantage à en mettre plein la vue au Québec qu'à s'embarasser de considérations pratiques. Et souvent, ce qui se présente comme un grand courant n'est en fait qu'un modeste ruisseau.

Récemment par exemple, les lecteurs du quotidien *Globe and Mail* pouvaient lire dans la rubrique des lettres à l'éditeur le témoignage d'un simple citoyen, un monsieur A.R.B. Butson, de Hamilton en Ontario, qui racontait avec quelle facilité il avait réussi à faire signer une pétition réclamant d'Ottawa une loi d'appui à d'éventuels partitionnistes. « Tous ceux à qui je me suis adressé ont voulu signé », soulignait-il. Mais, vérification faite, M. Butson n'a finalement sollicité qu'une cinquantaine de personnes. Et même s'il voudrait bien qu'Ottawa se pose en champion des partitionnistes, quand on lui demande, comment exactement le Canada devrait s'y prendre pour faire respecter ses vœux, il répond que la question est plutôt embêtante.

**«Le reste du Canada n'aurait pas l'estomac assez solide pour s'embarquer là-dedans.»**

## LA BIOGRAPHIE DE BOUCHARD

# Autant de jugements que de renseignements...



Gérald LeBlanc

«**D**ans l'univers du rêve, la raison n'a plus sa place, écrit Vivian Rakoff. Lucien Bouchard, comme le psychiatre et plusieurs autres le savent, évolue trop souvent dans l'arène du rêve.»

Un titre et un dernier paragraphe qui ne laissent aucun doute sur les allégeances de Lawrence Martin, l'auteur de la biographie qui fait tant de bruit depuis deux semaines.

Est-ce à dire que le livre ne vaut rien? C'est au contraire un ouvrage fouillé, doublement intéressant pour les fédéralistes, mais aussi très instructif pour les souverainistes. S'il est bon de savoir comment contrer l'ennemi, il est aussi utile de comprendre le comportement de son propre leader.

Maintenant que la tempête s'est apaisée, on peut distinguer entre le livre et l'extrait paru dans le quotidien *The Citizen* et le magazine *Saturday Night*, qui mettaient carrément en doute la santé mentale de Lucien Bouchard.

On ne peut mettre dans le même panier l'irresponsable collage des bouts les plus explosifs du livre publié la semaine dernière et les 356 pages de la biographie de Lawrence Martin.

**Les renseignements**

Avec les renseignements entassés dans ce livre, on est porté à croire l'auteur, qui dit avoir parlé à 20 des 30 camarades de classe de Bouchard au cégep de Jonquière et avoir interviewé quelque 200 personnes ayant côtoyé, à un moment ou l'autre, le premier ministre du Québec.

Grâce à la surprenante candeur des trois frères de Lucien, l'auteur peut lever le voile sur la vie intime de la famille Bouchard, pauvre mais fière, ancrée dans le terroir religieux et politique du royaume du

**THE ANTAGONIST**  
LUCIEN BOUCHARD AND THE POLITICS OF DELUSION

**CHRÉTIEN**  
Volume 1  
THE WILL TO WIN  
LAWRENCE MARTIN

**«Même les pires défauts chez Chrétien deviennent les traits sympathiques d'un homme simple et franc. Chez Bouchard, tout, y compris le pseudo-profil psychiatrique d'un militant libéral, sert à mettre en évidence son dangereux cheminement irrationnel...»**

Saguenay—Lac-Saint-Jean. Étonnant en effet que les quatre gars de cette modeste famille aient fait des études universitaires, la plupart en Europe!

L'auteur a aussi déniché de nombreux témoins des autres étapes de la vie de Lucien Bouchard : les études en droit à Laval, la pratique du droit à Chicoutimi, les négociations pour le gouvernement du Québec, l'action politique, de l'ambassade de Paris à la direction du Québec.

On y apprend qu'il serait devenu indépendant de fortune durant ses années de pratique à Chicoutimi. On y trouve enfin le nom de sa première femme, Jocelyne Côté, avec qui il a passé 21 ans et dont il ne mentionne jamais le nom, pas plus que celui de sa mère, dans son autobiographie. À visage découvert.

De belles pages sur les relations Bouchard-Mulroney et l'étonnante phrase de ce dernier : « Il est venu au Canada trop tard, trop tard pour comprendre. »

Le chapitre sur sa fracassante démission du gouvernement Mulroney pour rejoindre les souverainistes est particulièrement éclairant. Luc Lavoie, qui fut son chef de cabinet demeure son ami — il sert toujours de lien entre Bouchard et Mulroney — y fournit de précieux renseignements.

Selon Lavoie, Bouchard s'est servi de l'affaire du lac Meech pour claquer la porte alors que la vraie raison de son départ résidait dans son incapacité d'accepter que son vieil ami Mulroney soit devenu son patron. Confirmée par plusieurs autres témoins, toujours admiratifs de Bouchard, cette hypothèse semble de plus en plus proche de la vérité.

**Les jugements**

Les renseignements, comme les chiffres, ne sont que matière première : tout dépend de l'utilisation qu'on en fait.

« Le livre est écrit par un fédéraliste. Comme dans mes autres livres, cependant, j'ai essayé de rester neutre, laissant les témoins diriger la trame du récit. On retrouve un partage assez équitable entre les défenseurs et les adversaires de Lucien Bouchard », écrit l'auteur dans sa préface.

Il est sans doute sincère, mais n'a pas pour autant réussi à se dégager du climat d'anxieuse fébrilité qui s'empare du Canada anglais à la simple mention du nom de Lucien Bouchard. Demander la neutralité dans un tel contexte relève de l'angélisme!

C'est dans la façon de présenter les choses, le contexte, qu'on sent poindre le parti pris et les objectifs de l'auteur. Le contraste est frappant avec son autre grande biographie, *Chrétien - Le désir de vaincre*, où les révélations sont aussi crues, mais l'explication compréhensive. Même les pires défauts chez Chré-

tien deviennent les traits sympathiques d'un homme simple et franc.

Chez Bouchard, tout, y compris le pseudo-profil psychiatrique d'un militant libéral, sert à mettre en évidence son dangereux cheminement irrationnel.

Les deux derniers chapitres en particulier, *Des démons partout* et *Dr Jekyll et Mr Hyde*, sont de vibrants réquisitoires contre le démagogue malhonnête nommé Lucien Bouchard.

Le jupon fédéraliste de l'auteur dépasse quand il résume la fameuse nuit de l'accord de 1981, la nuit des longs couteaux, en disant qu'il était impossible de s'entendre avec un gouvernement séparatiste. La thèse Trudeau-Chrétien à l'état pur!

Pour bien étayer l'instabilité de son sujet — le mantra anti-Bouchard dans le ROC — l'auteur offre, en appendice, 50 volte-face du caméléon séparatiste. Ici, ce n'est pas seulement le jupon, mais toute la garde-robe qui traîne. Voici quelques exemples.

Tout en se prétendant homme de principe, Bouchard appuie son ami Mulroney contre Joe Clark au congrès de leadership, malgré la plus grande ouverture au Québec de ce dernier. Après avoir longtemps appuyé le bilinguisme de Trudeau, Lucien Bouchard déclarait en 1989 que le bilinguisme n'existait effectivement pas au Canada. Bouchard dit qu'il n'aime pas le « nationalisme ethnique », mais il emploie sans cesse le mot « peuple du Québec ».

Et la 50<sup>e</sup> contradiction : parmi les sept changements de parti effectués par Lucien Bouchard, on retrouve l'Union nationale de ses parents et le Bloc québécois quitté pour le Parti québécois.

Malgré ou à cause de tout cela, il faut lire le livre de Martin, tout comme il fallait lire les livres de Jean-François Lisée sur Bourassa — *Le Tricheur* et *Le Naufrageur* — même si ses convictions séparatistes l'amenaient à tirer ses propres conclusions. Ce qui ne changeait rien à la qualité de la recherche et à l'abondance des renseignements.

*The Antagonist - Lucien Bouchard and the Politics of Delusion (L'adversaire - Lucien Bouchard et la politique du mirage)*, Lawrence Martin, Viking, 1997, 356 pages.

## Plus / Une vie consacrée aux pauvres



Mère Teresa émerveillée devant un bébé.



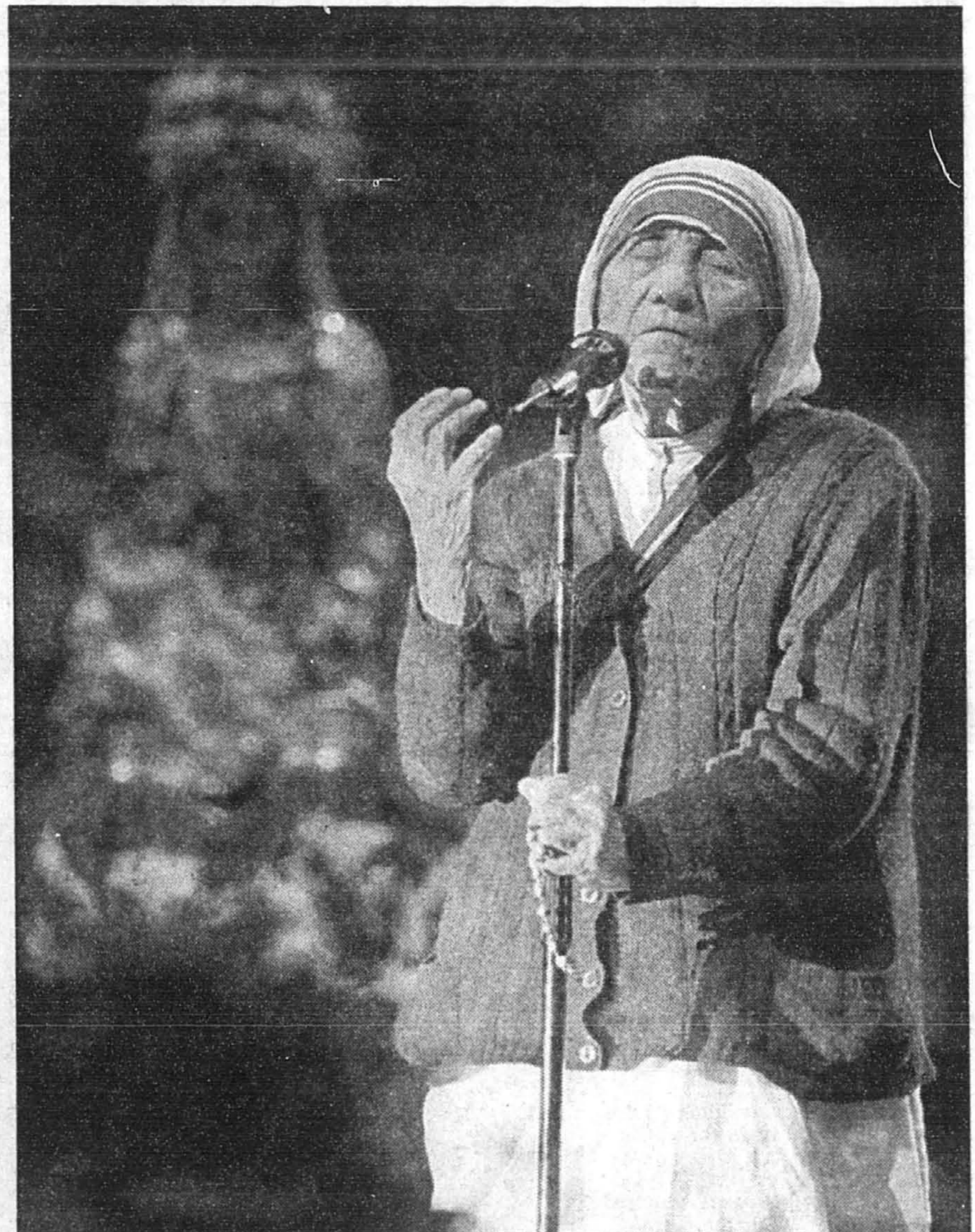
Le 19 février 1992, mère Teresa accueillait Lady Diana dans son couvent de Rome. Toutes deux viennent de mourir à moins d'une semaine d'intervalle.



Sur cette photo prise le 20 avril 1995, mère Teresa libère une colombe d'un navire donné par les Français, qui devait devenir le premier hôpital flottant du Bangladesh.



Aux côtés de celle qui lui a succédé, soeur Nirmala, mère Teresa salue la foule.



La religieuse qui s'est consacrée aux plus pauvres d'entre les pauvres, dont le nom était devenu synonyme de charité, avait attiré une foule immense à Vancouver, en mai 1988, à l'occasion d'un congrès marial.



En 1979, la fondatrice de l'ordre des Missionnaires de la charité a reçu le prix Nobel de la paix à Oslo, des mains de John Sanness, président du comité Nobel.



Souriante au sortir d'une messe consacrée aux enfants pauvres de New Delhi, mère Teresa répond aux salutations d'autres religieuses membres des Missionnaires de la charité.

Canadien *Plus*  
Inter-Canadien

Effectuez cinq vols avec Canadien International et ses partenaires internationaux et obtenez un voyage gratuit.

Plus vous effectuez de vols, plus le monde est à votre portée. Envolez-vous tout simplement cinq fois avant le 31 octobre 1997 avec Canadien International, ses partenaires régionaux, American Airlines, British Airways ou Qantas et vous vous envolerez gratuitement.

Plus vous voyagez,  
plus loin vous allez!

5

**L'Amérique du Nord continentale**  
Effectuez cinq vols et obtenez un voyage en Classe économique gratuit, n'importe où en Amérique du Nord continentale, sauf au Mexique.

10

**L'Europe et plus**  
Effectuez dix vols et obtenez un voyage en Classe économique gratuit, du Canada vers Hawaï, le Mexique, l'Amérique Centrale, les Antilles ou l'Europe.

15

**Le monde**  
Effectuez quinze vols et obtenez un voyage en Classe économique gratuit vers n'importe quelle destination desservie par Canadien International ou ses partenaires internationaux incluant l'Asie, l'Afrique ou l'Australie.

20

**Le monde... en Classe Affaires!**  
Effectuez vingt vols et obtenez un voyage gratuit en Classe Affaires ou Club Empress vers n'importe quelle destination desservie par Canadien International ou ses partenaires internationaux.

**ACCUMULEZ VOS VOLS ET  
OBTENEZ DES VOYAGES GRATUITS  
AVEC NOS PARTENAIRES  
INTERNATIONAUX ÉGALEMENT.**

**FACILE À ACCUMULER!**  
Pour profiter de cette offre exceptionnelle, vous devez être membre du programme Canadien Plus. Si vous ne l'êtes pas déjà, il vous suffit de composer le 1 800 665-1177 pour adhérer. Communiquez ensuite votre numéro de membre Canadien Plus chaque fois que vous effectuez des réservations ou lors de votre enregistrement. Vos vols seront comptabilisés automatiquement.

**FACILE À OBTENIR!**  
Dès que vous aurez effectué cinq vols, ainsi que ceux nécessaires pour atteindre chacun des niveaux suivants, nous vous aviserons par écrit. Vous pouvez également vérifier le niveau que vous avez atteint en communiquant avec les réservations de Canadien International au 1 800 665-1177.

Une fois votre objectif atteint, vous pouvez vous envoler immédiatement. Cependant, tous les voyages gagnés doivent être effectués avant le 31 mai 1998. Il vous suffit d'appeler les réservations de Canadien International et d'allouer trois jours ouvrables pour la confirmation de votre voyage gratuit.

**RESERVEZ MAINTENANT!**  
Reservez dès aujourd'hui. Volez 5, 10, 15 ou 20 fois et voyagez gratuitement! Appelez Canadien International au 1 800 665-1177 ou votre agent de voyages dès maintenant. Ou réservez directement via les réservations interactives Canadien Plus et obtenez en prime 500 points Canadien Plus.

American Airlines BRITISH AIRWAYS

QANTAS  
THE SPIRIT OF AUSTRALIA



Pour participer à cette offre promotionnelle, vous devez être membre du programme Canadien Plus. Si vous n'êtes pas déjà membre, il vous suffit de composer le 1 800 665-1177 pour adhérer. Pour les nouveaux membres, postez vos cartes d'embarquement et reçus de billets à: Canadien Plus, C.P. 7737, Succursale Principale, Vancouver BC V6B 5W9. \*Les voyages gratuits seront attribués tel qu'indiqué ci-dessus pour chaque cinq segments de vol aller simple admissibles effectués entre le 5 septembre et le 31 octobre 1997. Seuls les vols réservés et effectués dans les classes suivantes sont admissibles: Canadien International ou ses partenaires régionaux, tarifs F, J, Y ou B; American Airlines, tarifs F, C, Y ou B; British Airways, tarifs F, J ou S; Qantas, tarifs P, J ou Y. Seuls les vols admissibles aux points Canadien Plus définis dans les conditions générales du programme des membres Canadien Plus sont admissibles. Les voyages primes de cette promotion sont valables du 5 septembre 1997 au 31 mai 1998, date limite pour effectuer le vol de retour, à l'exception de la période des Fêtes (15 décembre 1997 au 5 janvier 1998). Chaque voyage prime «Cinq vols» peut être combiné à tout autre voyage prime. Tous les voyages primes doivent être réservés auprès de Canadien International. Les taxes (incluant les taxes d'aéroport), les frais aéroportuaires, les droits et autres dépenses de voyage sont la responsabilité du passager. Tous les voyages primes «Cinq vols» peuvent être cédés à un membre de la famille proche tel que défini dans les règles d'admissibilité aux primes Canadien International publiées dans le guide d'information des membres du programme Canadien Plus. Ces primes ne sont pas monnayables, ne donnent pas droit à des points Canadien Plus et les billets peuvent être déclarés nuls s'ils sont modifiés ou vendus. Toutes les autres conditions d'échange du programme Canadien Plus s'appliquent. Consultez le guide d'information des membres Canadien Plus. Les places sont limitées et assujetties aux disponibilités et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols et à toutes les dates. Des périodes de restrictions et d'autres conditions s'appliquent. American Airlines est une marque déposée de American Airlines Inc. Canadien, Inter-Canadien et Canadien Plus sont des marques déposées des Lignes aériennes Canadien International Lté.

Canadien  
Pour voyager comme vous l'aimez

www.cdnair.ca

# Monde

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL



MEXICO

## Marche zapatiste

■ Quelque 1111 Indiens zapatistes, qui ont entamé une marche « contre la présence militaire dans les territoires indiens » et pour le respect des accords conclus sur les droits et la culture des Indiens, arriveront le 12 septembre à Mexico où ils resteront cinq jours, a indiqué hier le sous-commandant Marcos, chef de la guérilla. Les marcheurs, en provenance des communautés favorables à la cause zapatiste, rejoindront la capitale en suivant la route empruntée en 1914 par les troupes du général Emiliano Zapata. Le Congrès de fondation du Front zapatiste de libération nationale (FZLN), le bras politique de l'armée zapatiste de libération nationale (EZLN), s'ouvrira le lendemain.

d'après AFP

IRAN

## L'Europe renoue

■ Un envoyé spécial de l'Union européenne (UE) était attendu hier soir à Téhéran pour des entretiens notamment sur « le retour des ambassadeurs » des pays européens en Iran, a rapporté l'agence officielle IRNA. L'émissaire de l'UE, qui n'a pas été identifié, doit également discuter d'une éventuelle rencontre entre les ministres des Affaires étrangères de la troïka européenne et leur homologue iranien Kamal Kharazi en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New-York. La troïka est constituée de l'actuelle présidence de l'UE (Luxembourg), de la précédente (Pays-Bas), et de la prochaine (Royaume-Uni). Les ambassadeurs européens avaient été rappelés dans leur pays, en avril, après le verdict d'un tribunal allemand impliquant « les plus hautes autorités iraniennes » dans l'assassinat d'opposants kurdes à Berlin en 1992.

d'après AFP

BULGARIE

## Recel d'État

■ Un grand nombre de hauts fonctionnaires bulgares roulent légalement dans des voitures volées à l'étranger et recherchées par Interpol, selon Ivan Petrov, président de l'association des procureurs bulgares. Les douanes bulgares remettent à l'État les voitures confisquées à des personnes ne disposant pas des papiers d'origine de la voiture, a expliqué Petrov. Il s'agit dans environ 80 % de ces cas de voitures vendues par leurs propriétaires à l'étranger à des criminels et déclarées par la suite volées aux assurances. « Ces voitures sont peut-être recherchées à l'étranger par Interpol, mais selon notre législation, tout est en règle », a dit Petrov.

d'après AFP

ESPAGNE

## Policier tué

■ Un policier espagnol a été tué hier par l'explosion de sa voiture à Basauri, dans la banlieue sud de Bilbao (province basque de Biscaye, nord). La victime, Daniel Villar Enciso, 39 ans, marié et père de deux enfants, membre de la police nationale, originaire de Castille (centre) et habitant Basauri, est décédé à l'hôpital local de Basauri où il avait été transféré. La Ertzaintza, la police régionale basque, a attribué l'explosion à une bombe placée sous le véhicule du policier par l'organisation séparatiste basque ETA. Dix personnes ont été tuées en Espagne depuis le début de l'année par l'ETA.

d'après AFP

IRAK

## Pétrole contre vivres

■ Le Conseil de sécurité des Nations unies s'achemine vers une solution permettant à l'Irak de proroger un accord trimestriel pétrole contre nourriture, ont déclaré hier des diplomates. Un projet de résolution actuellement en discussion permettrait à l'Irak de vendre pour un milliard de dollars de pétrole dans le cadre d'un accord pétrole contre nourriture au-delà de la date limite du 5 septembre.

d'après AFP

Autres informations  
en page C 16

# Israël restera en Cisjordanie et poursuivra seul les islamistes

KARIN LAUB

de l'Associated Press, JÉRUSALEM

La riposte au triple attentat-suicide de jeudi est très ferme : Israël a annoncé hier le gel de son retrait de Cisjordanie et la chasse aux militants islamistes sans coordination préalable avec l'Autorité palestinienne.

Soixante-neuf islamistes présumés ont déjà été arrêtés dans les zones de Cisjordanie sous contrôle israélien dans la nuit de jeudi à hier.

« Israël ne peut pas continuer sur une voie qui donnerait des terres supplémentaires aux Palestiniens alors que l'Autorité palestinienne ne remplit pas toutes ses obligations, et notamment celle de combattre le terrorisme dans les territoires déjà sous son contrôle », a déclaré Danny Naveh, secrétaire du gouvernement, à l'issue d'une réunion d'urgence de l'exécutif.

Pour le négociateur palestinien Hassan Asfour, cette annonce risque de provoquer de nouvelles violences dans la région. En vertu des accords de paix, Israël aurait dû se retirer de la quasi-totalité de la Cisjordanie en trois étapes jusqu'à la mi-1998. La décision de geler ce re-

trait équivaut au non-respect d'un des principaux points de l'accord. Actuellement, environ 70 % de la Cisjordanie reste sous contrôle israélien exclusif.

Par ailleurs, a précisé Naveh, les forces de sécurité israéliennes « opéreront et feront tout ce qu'elles ont à faire indépendamment, sans aucun lien avec l'Autorité palestinienne, pour tout ce qui concerne les organisations terroristes ».

Selon Benjamin Netanyahu, Yasser Arafat porte la responsabilité du triple attentat-suicide, car il avait joué l'apaisement avec le Hamas : « Les terroristes ont opéré depuis des zones qui sont sous son contrôle. Nous attendons donc de lui qu'il agisse immédiatement », a

ajouté Netanyahu.

Hier soir, la tension continuait de monter en Israël. Des soldats chargés de renforcer le blocus des territoires occupés ont ouvert le feu sur un bus amenant des Palestiniens à un mariage, blessant le chauffeur à l'oeil. Selon les autorités israéliennes, le bus aurait tenté de forcer un barrage.



Benjamin Netanyahu

Les Israéliens risquent de se montrer d'autant plus intransigeants avec les Palestiniens que l'opération commando lancée dans le sud du Liban, dans la nuit qui a suivi le triple attentat, s'est soldée par un échec.

Les commandos hélicoptères se sont heurtés à des milices chiites Hezbollah et Hamal, appuyées par l'armée régulière libanaise, à 25 km au sud de Saïda. Le bilan est le plus lourd enregistré par les Israéliens depuis plus de 10 ans : 11 morts, un disparu et quatre blessés,

contre sept blessés dans le camp adverse. Dans un tel contexte, la tâche impartie à Madeleine Albright semble quasiment impossible. Le secrétaire d'État américain est attendu dans la région mercredi pour tenter de remettre sur les rails le processus de paix.

Des questions importantes se posent sur la volonté ou la capacité de Yasser Arafat à procéder au grand « nettoyage » demandé par Israël. Une telle opération ne vaudrait pas à Arafat le soutien des Palestiniens, qui attendent toujours de voir les « fruits » de la paix qu'on leur a promis.

Le mouvement de la résistance islamique Hamas, qui s'oppose au processus de paix et a revendiqué l'attentat-suicide, est solidement implanté en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Il compte jusqu'à 30 % de partisans dans la population palestinienne.

Certains indices semblent montrer que les personnes qui tirent les ficelles pourraient être basées hors du pays, et ceux qui agissent localement travaillent dans l'ombre, hors de portée des forces de sécurité d'Arafat.

## Moscou fête ses 850 ans

Une foule nombreuse s'est massée sur la Place Rouge à Moscou hier pour admirer les feux d'artifices marquant le début des fastueuses célébrations du 850<sup>e</sup> anniversaire de la capitale russe. Des centaines de bâtiments ont été repeints et les rues regoûtonnées par des drapeaux de Saint-Georges terrassant le dragon, étendard de la ville.



PHOTO AP

## Du travail contre de la nourriture pour un million de Coréens du Nord

Agence France-Presse  
GENÈVE

Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU va distribuer de la nourriture à plus d'un million de Nord Coréens au bord de la famine en échange de travaux de réfection de digues détruites par un raz-de-marée le mois dernier.

L'opération vivres contre travail a été approuvée jeudi par le PAM et doit durer trois semaines, a déclaré hier la porte-parole de l'organisation Christiane Berthiaume.

Le projet vise à éviter de nouvelles inondations après que la Corée du nord eut subi d'importants dégâts lors d'inondations au cours des deux dernières années. Le pays est frappé cet été par une sécheresse.

Quelque 370 000 Coréens vont travailler à la réparation de 288 km de digues endommagées par le raz-de-marée provoqué par le typhon Winnie sur la côte ouest, dans les provinces de Pyongan Nord et Sud et Hwanghae Sud.

12 500 tonnes de nourriture leur seront distribuées en échange. Une

partie de la nourriture est destinée à des membres de leur famille, portant à plus d'un million le nombre de gens aidés.

Les vivres distribués par le PAM proviennent de 100 000 tonnes données par les États-Unis. Pour la première fois, des organisations américaines non gouvernementales seront autorisées à surveiller la distribution des vivres. Des représentants des ONG Care, Mercy Corps, Catholic Relief Services, Amigos Internationales et World Vision sont déjà en Corée du Nord, dit le PAM.

REPÈRES / Congo

## Les 2000 tués du Kivu

Agence France-Presse  
KINSHASA

Plus de 2000 personnes ont été tuées depuis juillet dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) lors d'affrontements entre militaires et combattants « Mai-Mai » issus de différents groupes ethniques.

Selon l'AZADHO, Association zaïroise de défense des droits de l'Homme, les affrontements, qui ont fait 2162 morts, ont eu lieu dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, frontalières de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi. Les violences se sont déroulées dans le Masisi (est de Goma, Nord-Kivu) et autour de Kalehe (nord de Bukavu, Sud-Kivu).

Les militaires du nouveau régime de Kinshasa, appuyés par des

troupes rwandaises, affrontent des « Mai-Mai », combattants des groupes ethniques Hunde, Nyanga, Tembo et Kumu, selon la même source. Les Mai-Mai sont, eux, soutenus par des éléments des anciennes forces armées rwandaises (ex-FAR) et zaïroises (ex-FAZ).

Selon l'association, la nomination à la tête des administrations locales de personnalités d'ethnie tutsi a servi de détonateur à cette flambée de violences. Elles ont été ressenties par les combattants Mai-Mai comme une tentative pour dépouiller les chefs traditionnels Hunde et Nyanga de leurs pouvoirs.

Les hostilités ont commencé en juillet dans la localité de Ziralo, à Kalehe, après que des soldats ont contraint un chef traditionnel et ses notables à transporter leurs bagages. Un groupe de Mai-Mai a alors décidé de « laver l'affront fait à leur chef » en s'attaquant aux positions des militaires. Au total, 162 soldats ont été tués au Nord et Sud-Kivu.

Les soldats, encouragés par les autorités locales, ont exercé des représailles avec des renforts venus du Rwanda. Des troupes rwandaises hélicoptères ont incendié une cinquantaine de villages, des maisons, des édifices publics, notamment un hôpital. D'après des sources paysannes, ces représailles ont fait 2000 morts dans la population.

D'après l'AZADHO, le gouvernement du président Laurent-Désiré Kabila vient de constituer une commission d'enquête pour mettre fin à ces troubles.

Les tensions entre tutsis et hutus se sont aggravées avec l'arrivée des réfugiés hutus en 1994, après le génocide rwandais et le changement de pouvoir à Kigali. Elles ont encore augmenté avec la prise du pouvoir à Kinshasa par les troupes de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila, appuyées par l'armée rwandaise.

Par ailleurs, des soldats des ex-FAR et des miliciens extrémistes hutus interhamwé, réfugiés dans l'est de l'ex-Zaïre, mènent à partir du Nord et du Sud-Kivu des incursions en territoire rwandais, ce qui a souvent provoqué des ripostes de l'armée rwandaise.

Pour trouver une « solution politique » et mettre fin à ces violences, l'association exige la mise en place d'une commission indépendante chargée de consulter toutes les parties aux conflits. Celle-ci devrait proposer des approches de règlement de la question de la nationalité ainsi que de la gestion des terres et du pouvoir coutumier.

Enfin, l'organisme réclame la création d'une armée nationale pour que les « troupes de l'AFDL cessent de donner l'image d'une armée d'occupation » et des poursuites judiciaires contre les militaires impliqués dans les tueries de paysans.



AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire des faillites de :

LES MAGASINS D'ESCOMPTE LUGA INC., corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 2020, rue René Gauthier, Varennes (Québec) J3X 1N9.

JACQUES GAGNON, demeurant au 201, Chemin du Club Marin, App. 1401, 11e des Soeurs (Québec) H3E 1T4. Failli

AVIS est par les présentes donné que JACQUES GAGNON a déposé une cession de ses biens en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité le 3<sup>e</sup> jour de septembre 1997, mais la date présumée de la faillite sera rétroactive à la date du dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition soit, 12<sup>e</sup> jour d'août 1997.

Que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18<sup>e</sup> jour de septembre 1997, à 9 h 30 au bureau du Séquestre Officiel, 5, Place Ville-Marie, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec).

ROBERT STE-MARIE, CIP Syndic Administrateur

LE GROUPE MMG

MOUQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC. Syndic de faillite

PLACE MONTRÉAL, 101, BOUL. ROLLAND-THERIEN, BUREAU 500 LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 4B9 (514) 679-7020 • (514) 875-6215

LONGUEUIL • LAVAL • MONTRÉAL • DRUMMONDVILLE • JOLIÉTÉ • RIVÉRIE • ST-JEAN • VAL-D'EAU



VENTE PAR VOIE DE SOUMISSIONS

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE : MARTHE MORISSETTE FRANCINE LABEL

Des soumissions sont demandées pour les éléments d'actif ci-après décrits, lesquels peuvent être vendus par lot.

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

LOT 1 : JEEP CHEROKEE LTD 1993 Estimé à 12 000,00 \$

LOT 2 : HONDA CIVIC DX 1992 Estimé à 4 800,00 \$

Les soumissions doivent être envoyées au bureau du syndic, PIERRE LABERGE & ASSOCIÉS INC., lequel les recevra jusqu'au JEUDI 18 SEPTEMBRE 1997, À 13 H 00.

Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit :

- LOT 1 MARTHE MORISSETTE - LOT 2 FRANCINE LABEL

Les soumissions doivent être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente au moins 15 pour cent du montant de la soumission.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui sera tenue au bureau du syndic, le JEUDI 18 SEPTEMBRE 1997, À 13 H 00.

CONDITIONS ET RÉSERVES

AVIS est par les présentes donné que les conditions énoncées au paragraphe (8) de l'article 114 des Règles régissant la faillite s'appliquent à la présente vente sous réserve des additions, modifications ou omissions en totalité ou en partie des conditions de vente apportées par le syndic.

Ces conditions font partie intégrante de la demande de soumissions. Il est de la responsabilité du soumissionnaire d'obtenir le détail de ces conditions et réserves.

INSPECTION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les biens mentionnés au lot 1 et 2 pouvant être inspectés le MARDI 9 SEPTEMBRE 1997 entre 10 h 00 ET 16 h 00 au 3420, rue Hochelaga, Montréal, Québec.

Pierre Laberge, CA, CIP Responsable de l'actif

PIERRE LABERGE & ASSOCIÉS INC. 3420, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1H3

Téléphone : (514) 521-5188

ERRATUM

vacances air transat Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans la publicité de Club Voyages en page G 18 du cahier vacances d'aujourd'hui. Les dates de validité des prix annoncés auraient dû se lire : « Pour départs entre le 29 oct. et le 9 déc. 1997, sauf indication du contraire ». Également, les dates de validité pour la promotion à l'hôtel Beachbour auraient dû se lire : « Du 1er au 19 décembre » (et non du 1er novembre au 19 décembre). Nous nous excusons des inconvénients que cela a pu causer.



Commission scolaire de Memphrémagog

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Vente de terrains vacants

La Commission scolaire de Memphrémagog demande des soumissions pour la vente des terrains vacants suivants :

Terrain vacant, rue CHAMPLAIN à Magog Lot n° 10-294

Superficie de 8 374,7 mètres carrés Évaluation municipale : 154 500 \$

Terrain vacant, rue CHAMPLAIN à Magog Lot n° 10-304

Superficie de 16 710,0 mètres carrés Évaluation municipale : 200 500 \$

Les acquéreurs intéressés pourront obtenir tous les renseignements et documents nécessaires pour soumissionner en s'adressant à monsieur Guy Labbé, 449, rue Percy à Magog au (819) 847-1441.

Les soumissions, pour être déclarées conformes, devront être faites sur le formulaire prévu à cette fin.

Toute offre d'achat devra être accompagnée d'une garantie de soumission égale ou supérieure à 10% du montant de la soumission sous forme de chèque visé à l'ordre de la Commission scolaire de Memphrémagog ou de cautionnement de soumission valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées à monsieur Guy Labbé, seront reçues au centre administratif de la Commission scolaire de Memphrémagog, 449, rue Percy à Magog jusqu'à 14 h, le 14<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 1997 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le soumissionnaire retenu devra signer un contrat conforme à sa soumission dans les 15 jours de la date d'acceptation et payer comptant le montant offert à cette même occasion.

La Commission scolaire de Memphrémagog ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

Jean Fournier

Directeur des services administratifs

RAYMOND, CHABOT INC.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND, CHABOT INC., es qualités de syndic de l'actif de : CENTRE DE LA RELÈVE MUSICALE DU QUÉBEC (NORMAND ST-JEAN)

requiert, à l'égard des biens ci-après décrits, des offres d'achat (=les soumissions=).

DESCRIPTION DES BIENS

Coût estimé

ÉQUIPEMENT AUDIO (consolés de mixage, enregistreurs, moniteurs, etc.) 27 250 \$

1. Les biens pourront être examinés le mercredi 10 septembre 1997 de 9 h 30 à 11 h 30, au 151, rue St-Louis, Ville Lemoyne.

2. Les offres d'achat doivent être accompagnées : i) d'un dépôt constitué du produit d'un chèque certifié payable à l'ordre du syndic, d'un montant représentant pas moins de 15 % du montant offert (le «Dépôt»); ii) du document intitulé «Modalités et Conditions de vente» signé par l'offrant.

3. Les soumissions doivent être contenues dans une enveloppe cachetée portant la mention «Soumission - Centre de la Relève Musicale du Québec (Normand St-Jean)» et adressées à Raymond, Chabot Inc., es qualités de syndic de l'actif de Centre de la Relève Musicale du Québec (Normand St-Jean), à l'attention du responsable de l'actif.

4. Les soumissions doivent parvenir au syndic, à ses bureaux, avant le lundi 15 septembre 1997, à 11 h, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir; le syndic prendra connaissance des soumissions en la présence des soumissionnaires qui sont conviés à cette fin, aux bureaux du syndic à 11 h, le lundi 15 septembre 1997.

5. Sous réserve des ajouts, modifications ou omissions qui peuvent être contenus au document intitulé «Modalités et Conditions de vente», les dispositions du paragraphe 6 de l'article 114 des Règles sur la faillite et l'insolvabilité s'appliquent à la présente demande de soumissions.

6. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Madeleine Proulx.

Longueuil, le 4<sup>e</sup> jour de septembre 1997.

RAYMOND, CHABOT INC.,

Es qualités de syndic de l'actif de Centre de la Relève Musicale du Québec (Normand St-Jean) Claude Trudeau, CA, CIP Responsable de l'actif

RAYMOND, CHABOT INC. Édifice Richelieu 370, chemin de Chambly, bureau 300, Longueuil (Québec) J4H 3Z6 Tél. : (514) 679-5510 Télécopieur (514) 679-5511

ENCANS

ENCANS EQUIPEMENT DE BUREAU SANS RÉSERVE

- 50 classeurs latéraux 2 portes • 11 classeurs latéraux 3 portes • 11 classeurs latéraux 4 portes • 7 classeurs latéraux 5 portes • 300 classeurs acoustiques «Precision» (séparateurs) • 28 po • 30 po • 36 po • 1 ensemble de séparateurs vitres «Lacoste» • 12 stations de travail neuves «Lacoste» et «Incredible Components» haut de gamme • Fauteuils neufs «Lacoste» hydrauliques et réguliers • 40 bureaux divers 30 po X 60 po - 36 po X 72 po • 2 tables de conférence • 2 tables à dessin • 1 Table à ordinateur • Armoires en métal • Étagères 36 X 18 X 72 po neuves • Plusieurs chaises de salle d'attente et autres.

L'encan aura lieu à Montréal 7220, route Transcanadienne Saint-Laurent

Encan Le mardi 9 septembre 1997 à 10 h

Visite Le lundi 8 septembre 1997, 10 h à 16 h

CONDITIONS ENCANS Argent comptant ou chèque visé

10% frais d'encan

Encan dirigé par et sous le contrôle de

ENCANS LIQUIDATIONS DU PARC ENR.

985, rue Avenue Ste-Catherine, JOL 1E0

635-5128

ENCAN PUBLIC

EQUIPEMENT DE PEINTURE

SYSTEME DE SABLAGE BLASTRACK, CAMION, EQUIPEMENT DE BUREAU

Jeudi 11 septembre 1997, 10 h 30

au 944-B, Chemin Trudeau, Beloeil

(autoroute 20, sortie 109, près du viaduc, vers l'aéroport)

Liste partielle: Système de sablage de plancher pour béton BLASTRACK, mod. 10-D portatif, comprenant collecteur de poussière et unité de contrôle • 4 fusils à peinture GRACO 750 «series» • 4 fusils à peinture GRACO EH-333 «series» • 2 fusils à peinture GRACO • important lot de boyaux pour «series» • 7 pistolets GRACO pour «series» • 3 fusils à peinture TURBINAIRE CX-20 • Fusil à peinture TITAN Pro-Finish 350 • Fusils à peinture avec réservoirs, chariots et bases • important lot de boyaux • 3 systèmes de peinture sur roues avec access. • Pompe à peinture TEX-SPRAY mod. 10-30 • Pompe à air GRACO avec fusil et boyaux • Compresseur 16 HP mod. V-T Win avec moteur à essence • Compresseur 11 HP avec moteur à essence HONDA • 2 compresseurs portatifs EMOLD électriques • 2 compresseurs portatifs sur roues • Système d'application, pistolet à sortie double, pour epoxy et autres • Applicateurs à colle 5 gallons • Équipement pour sablage au jet • Transpalette 5500 lbs.

Échafaudage: plate-formes 1,5x8', 1,5x12', lot de poutres • Échafaudage sur roues hauteur: 2' largeur • Escabeaux aluminium: 1 x 14', 3 x 6', 1 x 5' • Echelles aluminium: 20', 1 x 16', 14 x 12', 10 x 10', 1 x 9', 1 x 6', 1 x 8' • Echelles fibre de verre 20', 24', 26' • Escabeaux fibre de verre 6', 8', 12' • Cage d'accès pour monter la boîte d'accès personnel • 2 cages de transport 32" x 48" • Lot de chariots 4 roues • 2 kilomètres, rouleaux • Env. 200 cordage 1/2", 200 cordage 3/4" • Meule • Mélangeur à peinture • Armoire à peinture • Ensemble d'étagères d'entrepôt • Toiles à peinture • Lots d'accessoires tels: casques, visières, masques, ceintures de sécurité, piles extensibles et alu., pannes, manches 3", manches 4", raccords électriques, chaînes, câbles d'acier avec crochets, tuyelles, grattoirs, papier sable, séchoirs, réservoirs à essence, etc. • Lot de produits tels que peintures, solvants, nettoyeurs, plaie, rouleaux de tapisserie, etc.

Équipement et aménagement de bureau: imprimante à cheque PAYMASTER • Système téléphonique TRILUX, 3 appareils • Système intercom • Système d'alarme • Lot de pagettes • 5 calculatrices, OLYMPIA, SHARP, etc. • Bureau de réception modulaire en L, fin chère pâle • Bureau exécutif • Bureau 5 tiroirs • 2 tables à dessin • Support plans • Fauteuil exécutif, 2 fauteuils • Cabinet 6 tiroirs • Étagère 5 tablettes • Étagère en bois • 2 classeurs 4 tiroirs, tableaux • 1 classeur 3 tiroirs, tableau • Armoire rotative portes • Coffre-fort ULC GARDEX • Réfrigérateur GIBSON • Micro-ondes • Cafetière Rechaud • Table • Distributeur à eau OASIS • Tableau marqueur, etc.

Aussi: Camion 1990 FORD F-250 Custom, 166 000 km

Chariot élévateur CLARK, mod. NS40 B, type «Reach», 3 sections, 77" x 171", avec chargeur 24 v.

Inspection: Mercredi 10 septembre 1997, de 9 h à 17 h

Conditions: Frais d'encan: 10 %

Dépôt: 25 %, argent comptant ou chèque visé

Balace: argent comptant ou chèque visé

GESTION BARIL INC. Commissaire-priseur

Tél. (514) 397-0114, fax. (514) 766-1883

ENCAN PUBLIC • ENCANS PUBLIC • ENCANS PUBLIC • ENCANS PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Principalement pour notre compte et / ou autres parties intéressées.

LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE À 11 H PRÉCISES

(Inspection le mardi de 10 h à 17 h)

au: 2111-D, ST-RÉGIS, Dollard-des-Ormeaux

(Direction: Transcanadienne sortie Des Sources nord, droite Brunswick, droite Descom et gauche St-Régis)

3 ENCANS DANS 1

MOBILIER DE BUREAU ACAJOU

MOBILIER DE BUREAU NEUF: (5) suites présidentielles acajou (bureaux et crédences) • (3) superbes ensembles exécutifs a / huches

• TABLES DE CONFÉRENCE: 10', aussi 8' et 6' • (6) stations en U

• (50) chaises cuir bourgeoise, noir • Classeurs latéraux 36, 4 et 5 tir. • (3) stations ordinateur • plusieurs chaises d'opérateur et steno

• PNEUMATIQUES • Tapis d'Orient • Armoires reproduction en pin.

ORDINATEURS PENTIUM, PHOTOCOPIEURS, FAX

(2) MMX PENTIUM 166, 1.2 gig., 32 meg ram, 14" SVGA, multimédia • (2) AMD PENTIUM 166, 1.2 gig., 16 meg ram, 14" SVGA, multimédia • AMD PENTIUM 133, 1.3 gig., 16 meg ram, 14" SVGA • PHOTOCOPIEURS: CANON NP 4050, 6060, 1020, 8012 • KONICA 1290 • MITA DC 1256 • SANYI 9450 • FAXES: CANON L700, BROTHER 5500, PANASONIC KXFP90 • SERVEUR I.B.M. RS8000.

EQUIPEMENT DE MAGASIN

(2) systèmes sécurité anti-ivol Check-Point a / attaches pour vêtements • (30+) fixures halogènes sur rails • (3) tableaux à programmation électronique JUF Inc. mod. 2010-A • Caisse enregistreuse électronique SWEDA mod. JS500, station travail • (2) imprimantes coupons / reçus IPI série 50 • Étagères à vêtements sur rails GILBERT • Unités d'étalage, hauteur de comptoir et classeurs cerisier • Système tél. AT / T Partner Plus 6 / 16 a / 6 tél. et bte contrôle • MÉRIDIAN, 4 tél.

EQUIPEMENT PROCESSEUR À FILM

IMAGER modélé 135 RA, processeur à développement.

LES ENCANS AUCTIONEERS INC. • À ÊTRE VENDU ITEM PAR ITEM selon les conditions affichées • DÉPÔT 25% COMPTANT OU CHEQUE VISÉ requis avec notes • SOLDE COMPTANT OU CHEQUE VISÉ • BOUTEILLE D'ACHETER 10% • (514) 663-8861

ENCAN PUBLIC • ENCANS PUBLIC • ENCANS PUBLIC • ENCANS PUBLIC

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

APPEL D'OFFRES SA-197-AD-97

ASSURANCES COLLECTIVES

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu recevra des soumissions cachetées pour le projet cité en rubrique, au bureau du directeur des approvisionnement et services, au plus tard le 26 septembre 1997 à 15 h, heure en vigueur localement.

Quel que soit le mode d'envoi que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement acceptée, être sous pli cacheté dans l'enveloppe de soumission fournie à cette fin et se trouver physiquement au bureau du directeur des approvisionnements et services de la Ville, 105, rue Laurier, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec), à la date et à l'heure indiquées ci-dessus.

Chaque enveloppe est estampillée à l'horodateur du service, et un reçu peut être exigé.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Toute personne ou firme intéressée pourra se procurer les documents de soumission à compter de 9 h, le lundi 8 septembre 1997, au bureau du directeur des approvisionnements et services de la Ville, 105, rue Laurier, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec).

Le dépôt que l'entrepreneur aura à faire pour l'obtention des plans, devis et documents de soumission sera de vingt-cinq dollars (25\$) pour chaque soumission, sous forme de chèque fait à l'ordre de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ou en argent, ET SERA NON REMBOURSABLE, ET CE POUR CHAQUE COPIE SUPPLÉMENTAIRE.

ACTUAIRES CONSEIL INC.

NORMANDIN, BEAUDRY s/s Monsieur Daniel Drolet 2020, University, Bureau 1500 Montréal (Québec) H3A 2A5 Tél. : (514) 285-1122

OUVERTURE DES SOUMISSIONS :

Lieu : Approvisionnement et services 105, rue Laurier

Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)

Date : Le vendredi 26 septembre 1997

Heure : 15 h, ou immédiatement après

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues et ouvertes, et il ne sera pas tenu compte des soumissions non conformes au devis ou à la formule de soumission.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

Claude Farley

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

À VENDRE DANS LES CANTONS DE L'EST

TERRAINS ET BÂTIMENTS GOUVERNEMENTAUX

4, rue Western, Waterloo, Québec

QUATRE LOTS

POSSIBILITÉ D'USAGES MULTIPLES

• MI-CHEMIN ENTRE SHERBROOKE ET MONTRÉAL

• 30 MINUTES DES É.-U.

• PROXIMITÉ DES CENTRES DE VILLÉGIATURE D'ORFORD ET DE BROMONT, DE PISTES CYCLABLES, GOLF, ETC.



ATELIER ET ENTREPÔT

ERABLIÈRE

RESIDENCE ET GARAGE

CAFETERIA • GYMNASÉ

INFIRMIÈRE • DORTOIRS

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343

25-44343